

Prix : 12 francs

N° 55 — 19 Décembre 1942

LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE

en 1943

L'ALLIANCE CINÉMATOGRAPHIQUE EUROPÉENNE

présentera



LA VILLE DORÉE

avec
Kristina SÖDERBAUM
et Eugen KLÖPFER

LE CHEF D'ŒUVRE
DU FILM EN COULEURS



une Production Veit Harlan de la UFA



L'ALLIANCE CINÉMATOGRAPHIQUE EUROPÉENNE présentera



FERNANDEL et Jean TISSIER



POUR LA PREMIERE FOIS
ensemble
DANS UN MÊME FILM.

PRODUCTION

CONTINENTAL FILMS



L'ALLIANCE CINÉMATOGRAPHIQUE EUROPÉENNE

présentera également
une PRODUCTION CONTINENTAL FILMS

jean Tissier
DANS

25 ans
de
bonheur

D'APRÈS LA CÉLÈBRE PIÈCE DE
GERMAINE LEFRANCQ



AVIS GÉNÉRAL

CARTES D'AUTORISATION ALLEMANDES

Ainsi qu'il résulte d'avis déjà publiés, les Services allemands de la Propaganda Abteilung cesseront, à partir du 1^{er} janvier 1943, de percevoir une redevance mensuelle pour les cartes d'autorisation attribuées par ses soins aux différentes catégories de ressortissants du G.O.I.C. (Exploitants, Distributeurs, Producteurs, Collaborateurs de Création, Industries techniques).

Les titulaires n'auront pas à présenter leurs cartes pour visa mensuel. Toutefois, il est bien spécifié qu'ils devront les conserver soigneusement, celles-ci pouvant leur être réclamées à tout moment comme justification de l'autorisation donnée par les Autorités occupantes et, dans le cas des Exploitants, par les Distributeurs pour la location de leurs films.

Supplément au *FILM*, n° 55 du 19 décembre 1942.

PARTIE OFFICIELLELOIS - DÉCRETS - ORDONNANCES - COMMUNIQUÉS DE LA DIRECTION
GÉNÉRALE DE LA CINÉMATOGRAPHIE NATIONALE - COMMUNIQUÉS DU
COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE**DÉCISIONS DU COMITÉ DE DIRECTION DU C. O. I. C.****DÉCISION N° 35****COMPLÉTANT LA DÉCISION N° 30
FIXANT POUR LES COLLABORA-
TEURS DE CRÉATION PRINCIPAUX
ET POUR LES STUDIOS UN BATTE-
MENT MINIMUM ENTRE LA RÉALI-
SATION DE DEUX FILMS CONSÉ-
CUTIFS.**

Vu la loi du 16 août 1940 concernant l'organisation provisoire de la Production industrielle,

Vu la loi du 26 octobre 1940 portant réglementation de l'Industrie cinématographique,

Vu les décrets des 2 décembre 1940 et 25 mai 1942 relatifs au Comité d'Organisation de l'Industrie cinématographique,

Le Comité de Direction décide :

Article 1^{er}. — L'article 2 de la décision n° 30 est complété comme suit :

Une fois révolus les battements prévus à l'alinéa premier, les contrats afférents au second film deviennent prioritaires et doivent s'exécuter immédiatement.

Article 2. — L'article 3 est complété par :

A l'expiration de ce battement la disposition des plateaux appartient irrévocablement au second producteur.

Article 3. — Cette décision entre en vigueur dès sa parution dans le journal *Le Film*.

Paris, le 1^{er} novembre 1942,

Le Comité de Direction :

M. ACHARD, A. DEBRIE, R. RICHEBÉ.

DÉCISION N° 36**FIXANT LE TAUX ET LES CONDI-
TIONS DE PERCEPTION DES DROITS
ET COTISATIONS PERÇUS AU PRO-
FIT DU COMITÉ D'ORGANISATION
DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRA-
PHIQUE DU 1^{er} JANVIER 1943.**

Vu la loi du 16 août 1940 concernant l'organisation provisoire de la Production industrielle,

Vu les décrets du 2 décembre 1940 et du 25 mai 1942, relatifs au Comité d'Organisation de l'Industrie cinématographique,

Vu le décret du 4 mai 1941 fixant les droits et cotisations perçus au profit du Comité d'Organisation de l'Industrie cinématographique,

La Commission consultative ayant été entendue,

Le Comité de Direction décide :

Article 1^{er}. — La présente décision est applicable aux cotisations dues par les ressortissants du C.O.I.C. au titre de l'année 1943.

Les dispositions de la décision n° 7 modifiée par la décision n° 25 continuent à s'appliquer en ce qui concerne les droits d'inscription et les cotisations dues au titre des années 1941 et 1942.

Article 2. — A partir du 1^{er} janvier 1943, les cotisations perçues sur les ressortissants du C.O.I.C. sont établies d'après les bases suivantes :

a) en ce qui concerne les Industries techniques, sur le chiffre d'affaires tel qu'il est défini pour le calcul de la taxe sur les transactions. Toutefois, les laboratoires sont autorisés à déduire du chiffre d'affaires ainsi défini le coût de la pellicule fournie par eux lorsqu'ils la facturent au prix qu'ils l'ont eux-mêmes effectivement payée.

b) en ce qui concerne la Production, sur le chiffre d'affaires du producteur, constitué par la totalité des sommes encaissées au titre du film, tant par les producteurs eux-mêmes que par les distributeurs, exportateurs ou autres intermédiaires, commissions comprises.

c) en ce qui concerne la Distribution, sur le chiffre d'affaires du distributeur, constitué par les commissions attribuées; dans le cas où la distribution est assurée par le producteur lui-même, la commission de distribution, pour l'application du présent texte, est évaluée forfaitairement à 25 % des sommes brutes encaissées au titre du film : dans le cas où le distributeur a racheté les droits du producteur sur l'exploitation du film dans une région déterminée, la commission de distribution, pour l'application du présent texte est constituée par la totalité des sommes encaissées par le distributeur au titre du film dans la région considérée.

d) en ce qui concerne l'Exportation, sur le chiffre d'affaires de l'exportateur, constitué par les commissions attribuées; dans le cas où l'exportation est assurée par le producteur lui-même, la commission d'exportation, pour l'application du présent texte, est évaluée à 10 % des sommes brutes encaissées au titre du film : dans le cas où l'exportateur a racheté les droits du producteur sur l'exploitation du film dans un ou plusieurs pays la commission d'exportation, pour l'application du présent texte, est constituée par la totalité des sommes encaissées par l'exportateur au titre du film dans le ou les pays considérés.

e) En ce qui concerne l'Exploitation, sur le montant brut des recettes des salles.

f) En ce qui concerne les Collaborateurs de Création du film, sur le montant brut des versements qui leur reviennent au titre de leur collaboration.

Article 3. — Le taux des cotisations est fixé à 7 pour 1.000 en ce qui concerne les Industries techniques.

Chaque entreprise adresse chaque mois au C.O.I.C., et dans les mêmes délais qu'aux Contributions Indirectes, copie de la déclaration de son chiffre d'affaires du mois ou

du trimestre précédent et verse en même temps la cotisation correspondante.

Toutefois, pour les entreprises industrielles, commerciales et artisanales placées, en ce qui concerne la taxe d'Etat sur les transactions, sous le régime du forfait, ainsi que pour les entreprises occupant habituellement moins de six ouvriers la cotisation en pourcentage du chiffre d'affaires est remplacée par une cotisation annuelle fixe de 500 francs payables en deux fractions égales les 31 mars et 30 septembre.

Article 4. — Le taux des cotisations est fixé à 7 pour 1.000 en ce qui concerne l'Exploitation, la Distribution, l'Exportation et la Production.

Les Exploitants versent hebdomadairement leur cotisation en même temps qu'ils transmettent leur déclaration de recettes au C.O.I.C.

Les Distributeurs adressent hebdomadairement au C.O.I.C. un bordereau de leurs encaissements par film. Ils retiennent et versent eux-mêmes la cotisation concernant la Production en même temps que la leur propre.

Les Exportateurs adressent mensuellement au C.O.I.C. une déclaration des recettes provenant de l'Exportation de leurs films, appuyée des contrats intervenus. Ils versent eux-mêmes, en même temps, leur cotisation correspondante.

Toutefois, pour les entreprises de doublage et ou de synchronisation, la cotisation en pourcentage du chiffre d'affaires est remplacée par une cotisation fixée forfaitairement à 1.000 francs par film doublé ou synchronisé, payable à la fin des travaux et au plus tard au moment de la présentation du film doublé ou synchronisé à la Commission de Censure.

Article 5. — Le taux des cotisations est fixé à 5 pour 1.000 en ce qui concerne les Collaborateurs de Création. Toutefois, ce taux est porté à 1 % (un pour cent) pour les Collaborateurs de Création qui perçoivent plus de 30.000 francs par film ou par mois, ou plus de 5.000 francs par cachet ou plus de 7.000 francs par semaine.

Ces cotisations sont retenues par les Producteurs sur chacun de leurs versements aux collaborateurs.

Le Producteur adresse mensuellement au C.O.I.C. une déclaration des sommes qu'il a versées aux Collaborateurs de Création, et verse en même temps les cotisations correspondantes. Toutefois, une seule déclaration et un seul versement pourront être faits, en fin de tournage, en ce qui concerne les Collaborateurs engagés au film, pour les sommes qui leur sont versées en cours de tournage.

Article 6. — Le Chef du Service du Contrôle des Recettes et de la Statistique est chargé des fonctions de comptable centralisateur des recettes du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique.

Paris, le 15 décembre 1942,

Le Comité de Direction :

M. ACHARD, A. DEBRIE, R. RICHEBÉ.

DÉCISION DU COMITÉ DE DIRECTION DU C. O. I. C.

DÉCISION N° 37
FIXANT LES LONGUEURS MAXIMA
AUTORISÉES PAR FILM.

Vu la loi du 16 août 1940 concernant l'organisation provisoire de la Production industrielle,

Vu la loi du 26 octobre 1940 portant réglementation de l'Industrie cinématographique,

Vu les décrets des 2 décembre 1940 et 25 mai 1942 relatifs au Comité d'Organisation de l'Industrie cinématographique,

La pellicule devenant de plus en plus rare et menaçant de faire défaut, il est nécessaire de prévoir les mesures propres à assurer une équitable répartition de pellicule par film pour permettre l'accomplissement normal du programme de production 1943-1944,

Le Comité de Direction décide :

Article 1^{er}. — Le tirage d'aucun grand film ne pourra être autorisé, à moins d'une dérogation exceptionnelle signée par le Comité de Direction du C.O.I.C., si la longueur de ce grand film dépasse 2.700 mètres.

Article 2. — Le tirage d'aucun film documentaire ne pourra être autorisé, à moins d'une dérogation exceptionnelle si la longueur de ce documentaire dépasse 350 mètres.

Article 3. — Aucun tirage de films-annonces ou de films publicitaires ne pourra être fait jusqu'à décision contraire.

Article 4. — Cette décision est applicable dès sa parution dans le journal *Le Film*.

Paris, le 11 décembre 1942.

Le Comité de Direction :

M. ACHARD, A. DEBRIE, R. RICHEBÉ.

DÉCISION N° 38
FIXANT LE CONTINGENT D'ÉLECTRICITÉ ALLOUÉ PAR FILM.

Vu la loi du 16 août 1940 concernant l'organisation provisoire de la Production industrielle,

Vu la loi du 26 octobre 1940 portant réglementation de l'Industrie cinématographique,

Vu les décrets des 2 décembre 1940 et 25 mai 1942 relatifs au Comité d'Organisation de l'Industrie cinématographique,

En vue de concilier les nécessités de la Production cinématographique française avec les mesures de restrictions d'électricité imposées par le Secrétariat d'Etat à la Production industrielle,

Le Comité de Direction décide :

Article 1^{er}. — A dater du 1^{er} décembre 1942, toute attribution d'électricité se fera par film d'après le plan de travail et l'im-

portance des décors, sur dossier communiqué au C.O.I.C. cinq jours avant le début du mois pendant lequel sera donné le premier tour de manivelle, à l'intérieur d'une limite maxima de 10.000 KWH dépensés sur le plateau (soit une attribution de 18.000 KWH pour le studio dans lequel le film se tournera) sauf dérogation tout à fait exceptionnelle accordée par le Comité de Direction du C.O.I.C.

Article 2. — Les studios sont tenus d'avertir les Producteurs lorsqu'il ne reste que 2.000 KWH à utiliser sur le contingent du film.

Article 3. — En cas de dépassement le courant devra immédiatement être coupé par le Studio.

Il ne pourra être rétabli que lorsque le Comité de Direction aura notifié par écrit au Studio que le film a obtenu une dérogation dans les conditions prévues à l'article 1.

Paris, le 10 décembre 1942.

Le Comité de Direction :

M. ACHARD, A. DEBRIE, R. RICHEBÉ.

DÉCISION N° 39
PORTANT INTERDICTION DES ACCORDS DE PROGRAMMATION ENTRE LES SALLES CINÉMATOGRAPHIQUES.

Vu la loi du 16 août 1940, concernant l'organisation provisoire de la Production industrielle,

Vu la loi du 28 octobre 1940 portant réglementation de l'Industrie cinématographique,

Vu les décrets des 2 décembre 1940 et 25 mai 1942 relatifs au Comité d'Organisation de l'Industrie cinématographique,

Considérant que toute entente entre Exploitants fausse le jeu de la libre concurrence, empêche le jugement du public de s'exercer normalement sur la qualité des productions, et risque de provoquer en outre, par contre-coup, une réaction de la part des Distributeurs qui ne peut, en définitive, que s'exercer au détriment des Exploitants.

Le Comité de Direction décide :

Article 1^{er}. — A partir du 1^{er} janvier 1943, les ententes antérieurement réalisées ou qui pourraient être projetées, sous quelque forme que ce soit entre plusieurs exploitants de salles cinématographiques, et ayant pour but d'assurer la programmation en commun de plusieurs salles, sont interdites.

Article 2. — Chaque fois que des accords de programmation seront signalés au Comité de Direction du C.O.I.C., celui-ci aura la faculté de saisir la Commission prévue au paragraphe (a) de l'article 9 de la décision n° 4 du C.O.I.C.

Cette Commission devra procéder à une enquête afin de rechercher s'il existe un accord écrit ou tacite de programmation.

Article 3. — Le Comité de Direction, après consultation de la Commission prévue à l'article ci-dessus pourra sur la proposition de cette Commission, procéder au retrait de la carte professionnelle des personnes qui auront conclu des accords écrits ou tacites de programmation ou pris des dispositions dans le but de contrevenir à l'interdiction formulée dans l'article 1 de la présente décision.

Paris, le 12 décembre 1942.

Le Comité de Direction :

M. ACHARD, A. DEBRIE, R. RICHEBÉ.

DÉCISION N° 40
RELATIVE AUX REPORTS ÉVENTUELS DE CERTAINES PRODUCTIONS DE FILMS.

Vu la loi du 16 août 1940 concernant l'organisation provisoire de la Production industrielle,

Vu la loi du 26 octobre 1940 portant réglementation de l'Industrie cinématographique,

Vu les décrets des 2 décembre 1940 et 25 mai 1942 relatifs au Comité d'Organisation de l'Industrie cinématographique,

La rareté de la pellicule et la pénurie d'électricité qui viennent d'entraîner l'arrêt des entreprises industrielles pendant quinze jours, empêchent la réalisation des films selon le rythme initialement prévu.

Afin d'harmoniser la production avec les nécessités actuelles le C.O.I.C. sera dans l'obligation de reporter les dates d'un certain nombre de films, et pour parer aux conséquences de ces décalages éventuels,

Le Comité de Direction décide :

Article 1^{er}. — Aucune date ne pourra être valablement fixée dans les contrats passés dorénavant par les Producteurs avec les Studios ou avec les Collaborateurs de Création, pour les films à réaliser, sans l'accord écrit du C.O.I.C.

Article 2. — En cas de nécessité, le Comité de Direction pourra décaler les dates des contrats liant le Producteur de ce film tant avec les Studios qu'avec les Collaborateurs de Création.

Article 3. — Le décalage des dates de ces contrats ne pourra, en aucune façon, ouvrir droit à indemnité.

Article 4. — En cas de difficultés dans l'application de cette décision, le C.O.I.C. pourra prononcer la résiliation des contrats.

Article 5. — Cette décision entre en vigueur dès sa parution dans le journal *Le Film*.

Paris, le 11 décembre 1942,

Le Comité de Direction :

M. ACHARD, A. DEBRIE, R. RICHEBÉ.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS DU COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

UNE SEMAINE DU CINÉMA AU PROFIT DU SECOURS NATIONAL AURA LIEU DANS TOUTE LA FRANCE DU 3 AU 10 FÉVRIER 1943

Le Comité d'Organisation de l'Industrie cinématographique organise, du 3 au 10 février, dans tous les établissements de France, une Semaine du Cinéma pour le Secours National. Nous reproduisons ci-

après la lettre adressée à MM. les Exploitants à ce sujet.

Des renseignements complémentaires sur cette manifestation nationale seront donnés ultérieurement.

TEXTE DE LA LETTRE ADRESSÉE AUX EXPLOITANTS DES DEUX ZONES

Monsieur et Cher Directeur,

L'an dernier, le Secours National a demandé à l'Industrie cinématographique d'organiser à son bénéfice la « Semaine du Cinéma ». Grâce à nos efforts nous avons remis au Président du Secours National, un chèque de cinq millions.

La misère et la détresse de milliers de familles ont pu être atténuées, mais elles n'ont pas cessé, hélas, et le Secours National nous prie de lui apporter, à nouveau, notre concours.

Il reçoit, vous le savez, des restaurants, des théâtres et des music-halls, des sommes importantes par la vente des bons de solidarité.

Le Cinéma, qui ne vend pas ces bons à sa clientèle, doit et peut apporter une contribution plus grande encore à l'Œuvre d'Entraide du Maréchal.

Nous avons donc décidé d'organiser une nouvelle Semaine du Cinéma, du 3 au 10 février prochain.

Nous voulons qu'elle soit digne de notre Industrie. Nous voulons que sa préparation, déjà commencée, soit parfaite, que ni les retards, ni les erreurs de la précédente ne se reproduisent.

Nous voulons que chacun nous présente

ses suggestions et ses idées, que s'établisse entre nous une collaboration intelligente et active.

Nous avons donné cinq millions en 1941.

Nous voulons donner beaucoup plus en 1943.

Il faut absolument que chaque membre de notre corporation ait à cœur de réaliser par tous les moyens, le maximum d'argent.

Il s'agit cette fois, mon Cher Directeur — et nous sommes certains que vous le comprendrez — non seulement d'obtenir du public sa participation très large à notre Semaine, dont le produit aidera puissamment la mission charitable du Secours National et celle de nos Œuvres sociales, mais aussi d'y apporter nous-mêmes une part effective, si modeste soit-elle.

Il faut également que le Cinéma profite de cette semaine exceptionnelle pour attirer dans les salles le plus grand nombre possible de spectateurs.

Rien ne doit être négligé pour lui donner un éclat particulier et si vous avez besoin de nos conseils et de notre aide, n'hésitez pas à nous les demander.

Vos idées unies aux nôtres doivent contribuer au succès que nous souhaitons et que nous voulons obtenir.

PRESENTATIONS CORPORATIVES

Date	Heure	Salle	Film	Distributeur
PARIS				
Mercredi 30 déc.	10 h.	Français	<i>Le Grand Combat</i>	Films Vog
Mardi 5 janv. 43	10 h.	Portiques	<i>Béatrice Cenci</i>	Francinex
Mardi 12 janv. 43	10 h.	Ciné-Opéra	<i>La Boule de Verre</i>	Védis Film
BORDEAUX				
Lundi 21 déc.	18 h.	Olympia	<i>Promesse à l'Inconnue</i>	C.P.L.F.-Gaum.
Mardi 22 déc.	18 h.	Olympia	<i>La Croisée des Chemins</i>	C.P.L.F.-Gaum.

PREMIÈRES REPRÉSENTATIONS PUBLIQUES

Date	Salle	Film	Distributeur
PARIS			
Mercredi 9 déc.	Excl. Balzac - Hel-	<i>Huit Hommes dans un Château</i>	Sirius
Mercredi 9 déc.	Excl. Colisée - Aubert-Palace	<i>L'Enfer du Jeu</i>	Discina
Vendredi 11 déc.	Excl. Marivaux - Marbeuf	<i>Pontecarral, Colonel d'Empire</i>	Pathé
Vendredi 11 déc.	Excl. Biarritz	<i>Le Bienfaiteur</i>	Régina
Mercredi 16 déc.	Excl. Triomphe	<i>Les Petits Riens</i>	De Koster
Mercredi 23 déc.	Excl. Elysées-Ciné.	<i>Le Grand Combat</i>	Films Vog
Mercredi 23 déc.	Excl. Paramount	<i>Lettres d'Amour</i>	Richebé
Mercredi 23 déc.	Excl. Ciné - Opéra - Bonaparte	<i>Haut le Vent</i>	Minerva
Mercredi 23 déc.	Excl. Normandie	<i>Mariage d'Amour</i>	Tobis
Mercredi 23 déc.	Excl. Portiques	<i>Béatrice Cenci</i>	Francinex
Jeudi 24 déc.	Excl. Caméo	<i>La Proie des Eaux</i>	A.C.E.
BORDEAUX			
Mercredi 23 déc.	Excl. Olympia	<i>La Nuit fantastique</i>	R.A.C.
TOULOUSE			
Mercredi 23 déc.	Excl. Gaumont-Palace	<i>La Nuit fantastique</i>	R.A.C.

PRODUCTEURS - DISTRIBUTEURS
DIRECTEURS DE SALLES
D'EXCLUSIVITE

chaque fois que vous « sortez » un nouveau film, songez aux déshérités de votre corporation; organisez vos « Premières » à leur bénéfice; soyez un rouage agissant des :

ŒUVRES SOCIALES DU C.O.I.C.

1, avenue Hoche, Paris (8^e)

CARnot 30-82 et 19-98, WAGram 70-20

A titre indicatif, voici comment se déroulera la Semaine du Cinéma 1943 :

1^o MAJORATION DU PRIX DES PLACES.

Les prix d'entrée seront majorés sur les bases suivantes :

Places de 5 à 15 francs : 1 franc.
Places de 15 francs et au-dessus : 2 francs.
Des billets spéciaux seront, en temps utile, fournis aux exploitants par le C.O.I.C.

2^o VENTE DE PHOTOS DE VEDETTES.

Dès à présent, le C.O.I.C. s'est procuré des photographies dédiées de vedettes. Chaque salle en recevra deux.

Dans toutes les grandes salles des mesures devront être prises pour que soit organisée la vente aux enchères tournantes de ces photos. La vente devra être faite au cours des deux représentations les plus importantes de la semaine, c'est-à-dire dans la plupart des cas, le samedi soir et le dimanche en matinée.

Dans toutes les autres salles, les photos devront être mises en tombola. Le billet de tombola d'un prix de 2 francs sera fourni par le C.O.I.C. Le tirage aura lieu au cours de la séance la plus importante de la semaine (samedi soir ou dimanche en matinée).

3^o RÉCOMPENSES AUX DIRECTEURS.

Un classement national des Directeurs de salles sera établi. Ce classement sera fait d'après le rendement de chaque salle, en fonction de son nombre de places.

Exemple : Si un cinéma de 250 places rapporte 10 francs par place, il sera classé avant un cinéma de 3.000 places qui n'aurait rapporté que 7 fr. 50 par place, bien que le chiffre atteint par le grand cinéma soit plus élevé en valeur absolue que le chiffre du petit cinéma.

Ce classement sera publié dans le journal *Le Film*.

Par ailleurs, les cinquante premiers recevront une médaille en argent comportant au recto le nom de leur établissement, ainsi que pour les dix premiers la place obtenue dans le classement général.

Les trois cents suivants recevront un diplôme.

4^o PUBLICITÉ.

La Semaine du Cinéma sera annoncée dans le Journal d'Actualités, dans les salles, par affiches et dans les journaux.

La Section des Œuvres Sociales du C.O.I.C. se préoccupe du film-annonce qui passera en même temps que la billetterie spéciale et les photos.

La publicité par affiches et dans les journaux locaux sera faite par le Secours National.

Connaissant votre dévouement et l'esprit de solidarité qui vous anime, nous comptons, Monsieur et Cher Directeur, sur votre précieuse collaboration pour la réussite complète de la Semaine du Cinéma.

Vous voudrez bien trouver ici, d'avance, l'expression de notre gratitude avec l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Pour le Comité de Direction,
Un de ses Membres :

A. DEBRIE.

COMMUNIQUÉS DU COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

CRÉATION D'UN CONSEIL FISCAL DU C. O. I. C.

Le Service juridique du C.O.I.C. s'est assuré le concours d'un Conseil fiscal.

En conséquence, MM. les Ressortissants de la profession sont invités à saisir le Service juridique de toutes les difficultés qu'ils pourraient avoir avec l'Administration des Finances.

Il importe, en effet, d'établir une unité de

position de l'Industrie cinématographique au regard des questions fiscales, et de présenter toutes les réclamations sous une forme identique.

A cet effet, le C.O.I.C. informe ses ressortissants qu'à dater du 1^{er} janvier 1943, M. Piton, Conseil fiscal et Expert comptable, se

tiendra gracieusement à leur disposition chaque vendredi de 10 h. à 12 heures, au C.O.I.C., 92, Champs-Élysées, 3^e étage.

Les ressortissants de province pourront demander des consultations par correspondance en joignant un timbre de 1 fr. 50 pour la réponse.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS DU COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

EXPLOITANTS

DIRECTIVES A OBSERVER
EN CAS D'ALERTE

1° Les billets doivent être validés pour une autre séance du même programme sauf pour les samedi et veilles de fêtes, dimanche et fêtes toute la journée.

2° En cas d'alerte le mardi soir, les billets seront validés pour une autre séance de la semaine suivante à l'exception des samedi et veilles de fêtes en soirée, dimanche et fêtes toute la journée.

3° Les salles ne jouant pas habituellement les lundi et mardi en soirée seront autorisées à donner une séance de remplacement un de ces deux jours après accord avec les distributeurs. Dans le cas contraire, les billets pourront être validés pour une séance de la semaine suivante à l'exception toujours des samedi et veilles de fêtes en soirée, dimanche et fêtes toute la journée.

4° En aucun cas les billets ne seront remboursés.

QUÊTE DU SECOURS NATIONAL

Le Secours National organise au profit de toutes ses œuvres ou de celles subventionnées par lui, une journée nationale au cours de laquelle :

1° Les infirmières de la Croix-Rouge quêteront pour les enfants;

2° Les libérés et les Comités locaux quêteront pour les prisonniers et leurs familles;

3° Les jeunes quêteront pour les sinistrés;

La date de cette journée est fixée, pour Paris et la Seine, au dimanche 20 janvier, et entre le 19 et le 26 du même mois pour les départements de la zone occupée (le choix du jour étant laissé aux Comités locaux).

Nous prions les directeurs de salles de réserver bon accueil aux quêteurs du Secours National aux jours indiqués et de les autoriser à recevoir les oboles des spectateurs dans les halls ou à proximité des caisses.

AVIS IMPORTANT
SUR LA COMPOSITION
DES PROGRAMMES

Nous rappelons à MM. les Exploitants qu'en vertu de la décision n° 3 du 24 mai 1942, article 2 et de l'ordonnance allemande du 21 mai 1941, les programmes doivent être OBLIGATOIREMENT composés de la façon suivante :

1° les actualités;

2° le film documentaire ou un dessin animé;

3° le grand film.

Cette obligation est valable pour toutes les salles, y compris celles présentant des attractions dans leur programme. Il nous est signalé qu'un certain nombre de directeurs ne passent pas le documentaire. Nous les avisons que des contrôles sévères auront lieu, tant de la part du C.O.I.C. que de celle des Autorités occupantes, et qu'ils risquent des sanctions très graves.

Seuls bénéficient d'une dérogation les programmes comportant la projection des films : *Pontcarral*, *Les Visiteurs du Soir* et *Le Destin fabuleux de Désirée Clary*, pour lesquels le documentaire pourra être supprimé.

DISTRIBUTEURS

COPIE ÉGARÉE

Les Films de Cavaignac nous informent que le film-annonce *Un Soir d'Escale* a été égaré sur le parcours Evron-Nantes.

En conséquence, nous prions les Distributeurs de bien vouloir, le cas échéant, donner tous renseignements concernant cette copie, soit directement aux Films de Cavaignac, soit au C.O.I.C., Section « Distributeurs ».

PRODUCTION

ASSURANCES SOCIALES
DES ACTEURS DE COMPLÉMENT

Le C.O.I.C. porte à la connaissance de MM. les Acteurs de complément des studios, la note suivante :

Ceux-ci ont, sous leur propre responsabilité, à se faire immatriculer aux Assurances Sociales (Service Régional, 47-49 avenue Simon-Bolivar, Paris 19°) où leur sera délivrée la carte d'Assurances Sociales.

Ensuite, munis de leur carte d'Assurances Sociales, de leur carte professionnelle, de leur feuillet trimestriel et des vignettes qui leur ont été remises au cours du quatrième trimestre 1942 (du 1^{er} octobre au 31 décembre), ils ont à se présenter à M. Jean Pleury, préposé aux vignettes au C.O.I.C. (Service de la Production), 92, Champs-Élysées, 2^e étage.

Le préposé recevra MM. les Acteurs de complément du 4 au 16 janvier inclus, le matin exclusivement, de 10 heures à 12 heures.

Passé cette date, le préposé aux Vignettes ne pourra plus tenir décompte des cotisations de MM. les Acteurs de complément. Il est inutile de se présenter l'après-midi.

Le préposé inscrira sur les feuillets trimestriels le montant des vignettes qui lui seront présentées après vérification de celles-ci et les transmettra aux Assurances Sociales, lesquelles retourneront à MM. les Acteurs de complément leur attestation de versement, qui leur servira pour la justification de leurs droits aux diverses prestations : maladies, maternité, invalidité, vieillesse, décès.

Pour tous renseignements complémentaires, prière de s'adresser au Service de la Production, 92, Champs-Élysées, à M. Jean Pleury, préposé aux Vignettes. (Téléphone : BAL. 59-00).

BILLETS D'ADMISSION DU C. O. I. C.

Le Service du Contrôle des Recettes et de la Statistique communique :

MM. les Exploitants voudront bien donner des instructions à leur personnel afin qu'il soit délivré aux porteurs de billets dont le fac-similé recto-verso est reproduit

ci-dessous, un nombre de tickets d'entrée (places payantes) correspondant au nombre de places indiqué sur ces billets.

Ceux-ci ne sont valables que pour l'établissement désigné et ne devront pas être acceptés au delà de leur validité. Les places payantes ainsi délivrées seront remboursées

sur la base du prix moyen pratiqué par l'établissement; à cet effet, les billets délivrés par le C.O.I.C. devront être présentés au remboursement au plus tard avant la fin du mois suivant leur émission, au Service du Contrôle des Recettes et de la Statistique, 42, avenue Marceau, Paris.

C.O.I.C.
ETABLISSEMENT
BENEFICIAIRE :
PLACES
DATE
VALIDITÉ

LE COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

PRIE MONSIEUR LE DIRECTEUR DU
DE BIEN VOULOIR DELIVRER PLACE A
MONSIEUR
(VALABLE JUSQU'AU
PARIS LE
LE CHEF DU SERVICE DU CONTRÔLE
DES RECETTES ET DE STATISTIQUE

CE BILLET STRICTEMENT PERSONNEL NE PEUT ÊTRE VENDU

(TEXTE DU VERSO DU BILLET)

Ce billet devra être présenté au remboursement au Service du Contrôle des Recettes et de la Statistique, 42, av. Marceau à Paris, avant la fin du mois suivant son émission.

Le remboursement sera effectué sur la base du prix moyen pratiqué par l'établissement.

TOUS VOUS RAPPELE LES 5 FILMS FRANÇAIS CONTINENTAL FILMS DE SON PROGRAMME 1942 - 43

PIERRE FRESNAY dans

L'assassin habite au 21



ALBERT PRÉJEAN - MICHEL SIMON dans

AU BONHEUR DES DAMES

PIERRE FRESNAY dans

la main Enchantée



L'AVENTURE commencera DEMAIN

ALBERT PRÉJEAN dans

PICPUS



LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE

BI-MENSUEL

N° 55

19 DECEMBRE 1942

12 Fr.

ABONNEMENTS
France et Colonies : Un an 180 fr.
— Union Postale : 300 fr. — Autres
Pays : 375 fr. — Pour tous change-
ments d'adresse, nous envoyer l'an-
cienne bande et QUATRE francs en
timbres-poste.

ADMINISTR.-RÉDACTION

29, rue Marsoulan, Paris (12^e). Tél. :
DiDerot 85-35 (3 lignes groupées).
Adresse télégraphique : LACIFRAL.
Paris. Compte chèques postaux :
n° 702-66, Paris. Registre du Com-
merce, Seine n° 216-468 B

La production cinématographique s'organise au Portugal

Un récent article du correspon-
dant du *Film-Kurier* dessine la
position actuelle du Portugal en
matière de Cinéma. De tout temps
on y a fait des films : Aurelio
Paz dos Reis tournait en 1896.
Nos anciens ont connu les films
de l'« Invicta Film » qui avait
ses studios et son laboratoire à
Porto entre 1918 et 1924. Depuis
lors, la production portugaise
s'est débattue de son mieux. En
1932 était fondée la Tobis portu-
gaise.

Cependant, sur un marché res-
treint qui n'amortit plus un grand
film au delà de 700.000 escudos,
il faut le complément de l'expor-
tation. C'est à quoi a travaillé
le gouvernement de M. Salazar :
films pour le Brésil, films pour
l'Europe.

De 1930 à 1942, le Portugal a
donné 22 grands films, dont 6
produits en 1941-1942 aux studios
de « Tobis Portuguesa », soit
A.R.L. (Antonio Lopez Ribeiro),
O Pai Tirano, O Patio das Cantigas,
Aniki Bobo et trois Tobis :
Ala Arriba, primé à Venise, Lobos
da Serra et O Costa de Castelo, ce
dernier film de Arthur Duarte.

Ces films sortent en ce moment.
Aniki Bobo, par Manuel de Oli-
veira, a des enfants pour acteurs.
Huit firmes de production : To-
bis Portuguesa, Lisboa Film,
A.L.R., Sonore Film, Luminar
Film, Espectáculos de Arte, Cesar
de Sa et S.P.A.C., société non of-
ficielle pour la distribution et la
production des films culturels de
l'Etat. On compte sur dix films
pour 1943 : Bro do Canto (1),
Henrique de Campos (1), Tobis
(2), Lisboa Film (2), Leita de
Barros (1) en collaboration avec
une firme italienne à Rome, Anto-
nio Lopez Ribeiro (2), l'un avec
les Français, l'autre avec les Es-
pagnols. Ce dernier est le film sur
Magellan dont nous avons parlé.

On agrandit en ce moment les
studios de la Tobis et, de son
côté, la Lisboa Film, très active,
construit un studio de 18.000 mè-
tres avec ses annexes et complète
ses laboratoires de tirage.

Un grand film espagnol en couleurs

Sous le titre *Isabelle d'Espagne*,
la firme madrilène Hercules-Film
projette pour le début de 1943
de tourner le premier film espa-
gnol en couleurs. Le réalisateur
sera le jeune metteur en scène
Antonio Roman. Il retracera
l'éblouissante époque du règne
d'Isabelle et des découvertes de
Christophe Colomb. Le budget
est de 6 millions de pesetas, c'est-
à-dire cinq à six fois le prix d'un
film ordinaire.

ÉCRIVEZ RECTO VERSO
LE PAPIER EST PRÉCIEUX



Une belle image des *Visiteurs du Soir* : Le Baron Hugues (F. Ledoux) abandonne son château pour suivre la démoniaque Dominique (Arletty). (Photo Discina)

Une cérémonie en l'honneur de Louis Lumière

Le 22 novembre, différentes ma-
nifestations se sont déroulées à
la Ciotat en l'honneur du grand
savant français Louis Lumière. A
15 heures, eut lieu l'apposition
sur la gare de la Ciotat d'une pla-
que commémorative rappelant
que le premier film cinématogra-
phique ayant jamais existé avait
été tourné en cet endroit (*L'Arri-
vée du Train*). Ensuite, une con-
férence fut faite dans la salle de
la Mutualité de la Ville célébrant
l'œuvre de Louis Lumière.

Perruchot.

25 films allemands en cours de réalisation

Berlin. — Vingt-cinq films de
long métrage sont actuellement
en cours de réalisation dans les
studios allemands, ainsi qu'en
Belgique, en Italie et en Hollande.
Ceux-ci se répartissent ainsi :

Berlin	
Ufa-Babelsberg	7 films
Carl Froelich	1 »
Althoff-Babelsberg	1 »
Grunewald	1 »
Ufa-Tempelhof	3 »
Efa, Cicerostersasse	1 »
Opa, Johannisthal	1 »
Munich	
Bavaria-Geiseltal	1 film
Vienne	
Sievering	2 films
Rosenhügel	2 »
Prague	
Host Studios	1 film
Hollande	
Studios d'Amsterdam et de La Haye	1 film
Extérieurs	
Allemagne	1 film
Belgique	1 »
Italie	1 »

LES REUNIONS DE LA CHAMBRE INTERNATIONALE DU FILM SE SONT CLOTUREES A BUDAPEST

Commencée le 29 novembre,
dans la grande salle de la « Pest-
er Redoute » de Budapest, la
session annuelle du Conseil gé-
néral de l'I.F.K. s'est terminée le
3 décembre.

Un message avait été adressé
au Président Comte Volpi, empê-
ché, et des télégrammes envoyés
au Reichsverweser von Horthy,
au Reichsminister Docteur Goeb-
bels et au Ministre de la Cul-
ture Populaire Pavolini.

M. Karl Melzer, Secrétaire
général, a donné connaissance
des nouvelles décisions prises
par le Conseil.

Elles concernent en particu-
lier les *contrats-types* pour l'im-
portation et l'exportation, l'éta-
blissement d'un *clearing* du film,
la *standardisation* et la *normali-
sation* du matériel technique.
D'autres instructions du Con-
seil visent l'organisation des ser-

vices de vérification technique,
destinés à assurer la meilleure
qualité possible pour les films et
l'institution d'une *statistique in-
ternationale des besoins* et des
disponibilités en films.

Une attention particulière est
portée à la *formation des pro-
fessionnels* et des bourses seront
accordées à ceux qui se consa-
creront à des recherches utiles
au métier.

Enfin, pour ce qui concerne les
documentaires et les *films éduca-
tifs*, les suspensions douanières
et les tarifs de faveur sont pré-
vus, de même que leur passage
dans les programmes sera obliga-
toire. L'I.F.K. se prépare à ap-
puyer ce mouvement par des
séances internationales où seront
projetés les films de culture.

Dix-huit pays étaient repré-
sentés à la Session annuelle de
Budapest.

Hans Steinhoff réalise "Gabriele Dambrone"

Le metteur en scène de *La
Lutte héroïque* et du *Président
Krüger*, Hans Steinhoff, vient de
commencer pour la Société Terra
la réalisation d'un grand film
intitulé *Gabriele Dambrone* adap-
té par Per Schwenzen et Hans
Steinhoff lui-même de la pièce de
Richard Billings jouée au Théâ-
tre d'Etat de Berlin, *Am Hohen
Meer*. L'interprétation de ce film,
dont les premières scènes ont été
tournées en extérieurs à Vienne,
notamment au Burgtheater, réunit
les noms de Gusti Huber, Sieg-
fried Breuer, Christl Mardayn
(qui joua en France dans le film
de Pabst, *Le Drame de Shanghai*),
Ewald Baser, Alexander Trojan
et Egon von Balser.

A Berlin a eu lieu une conférence sur le cinéma finlandais

M. Ristör Orko, directeur de la
Suomi Film, de Helsinki, vient
de faire une conférence illustrée
de projections de films anciens
et nouveaux à l'Université de
Berlin.

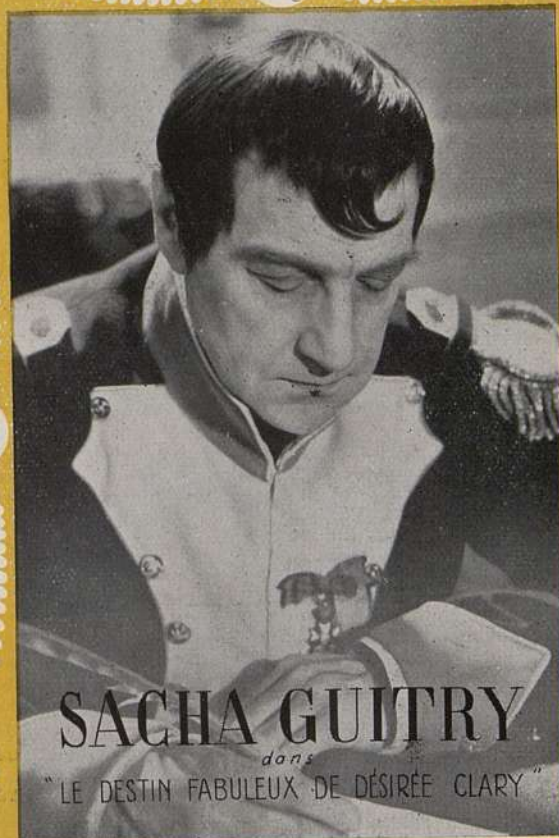
Cet exposé sur l'histoire du Ci-
néma en Finlande a trouvé un
vif intérêt. La première salle de
Helsinki date de 1905, les pre-
miers films finlandais, de 1909.
Douze metteurs en scène finnois
tournent régulièrement, avec des
acteurs qui viennent du théâtre,
mais dans un style purement ci-
nématographique, non seulement
des documentaires si caractéris-
tiques que le public européen
connait, mais de grands films de
spectacle.

La vie du peuple finlandais,
peuple jeune qui a une tradition
très ancienne et une culture ori-
ginale, a sa place dans le cinéma
de la nouvelle Europe.

Les fragments de grands films
présentés l'ont montré. Ce furent
W. M. W. G. *Les Activistes*, films
bien interprétés et réalisés par
M. Orko lui-même, *La Fiancée
du Radeau* qui fut primé à la
Biennale. Le documentaire *Notre
Combat* montra des vues sais-
santes de combats en montagne
entre alpins finlandais et les Bol-
cheviks.



Werner Krauss et Wolfgang Lukshy
dans *Entre Ciel et Terre* qui vient
d'être donné pendant un mois en ver-
sion originale au Studio de l'Etoile.
(Photo A.C.E.-Ufa)



SACHA GUITRY

LE DESTIN FABULEUX DE DESIRÉE CLARY

SACHA GUITRY
et
GABY MORLAY

dans

LE DESTIN FABULEUX DE DESIRÉE CLARY

Un film de SACHA GUITRY

avec

JACQUES VARENNES
JEAN HERVÉ
AIMÉ CLARIOND
de la Comédie Française
J.-L. BARRAULT
de la Comédie Française
LISE DELAMARE
YVETTE LEBON
GEORGES GREY
CARLETTINA
GENEVIÈVE GUITRY

Une Production C.C.F.C.



GABY MORLAY

LE DESTIN FABULEUX DE DESIRÉE CLARY

LE DESTIN FABULEUX DE DESIRÉE CLARY

A BATTU

LES RECORDS

de

"BLANCHE NEIGE"

EN EXCLUSIVITÉ

RECETTES

5.753.282 FRS

■

Edité par la
"Compagnie Commerciale Française Cinématographique"
95, Champs-Élysées, Paris

Bon mois de novembre à Toulouse

Toulouse. — L'activité corporative à Toulouse s'est affirmée pendant le mois de novembre par deux importantes manifestations de la firme « Pathé Consortium Cinéma » à l'occasion de la présentation des deux premiers films de sa sélection 1942-1943, en zone non occupée : *Boléro* et *Le Voile bleu*.

M. Lagneau, directeur de l'agence de Marseille, qui assistait à ces séances, retrace, au cours d'une réunion amicale, les efforts de cette grande société de production française, qui a mis sur pied cette saison un programme appelé à un grand retentissement.

L'ACTIVITÉ DES SALLES DE PREMIÈRE VISION

Variétés. — Après une bonne semaine de *La Fille de la Steppe*, qui a totalisé 145.326 fr., cette salle a donné *Les Inconnus dans la Maison*; le public a fait un chaleureux accueil à cette nouvelle production avec Raimu. Le dimanche de la première semaine, les Variétés ont enregistré 7.087 entrées pour une recette de : 81.106 fr. 80. Le résultat final en une semaine a été de 345.355 francs. Signalons que M. Agramon, directeur de cet établissement, a coopéré activement au lancement de ce film par une publicité originale et attractive. Ce film doit encore rester à l'affiche pendant deux semaines.

Trianon-Palace. — Après avoir donné *La Loi du Printemps*, qui a totalisé en une semaine 106.747 francs, a présenté en grande exclusivité, *Le Lit à Colonne*. Le résultat de la première semaine a été de 181.445 francs. Signalons la belle façade exécutée par Jean Lafont pour ce film d'une haute valeur publicitaire.

Gaumont-Palace. — *Le Destin fabuleux de Désirée Clary*, de Sacha Guitry, a fait des salles comblées pendant les deux semaines au cours desquelles il fut projeté. Le résultat final a été de : 395.432 fr. Cet établissement présente actuellement : *La Femme perdue* et donnera la suite : *Faux Coupables*, *La Croisée des Chemins*, *La Nuit fantastique*, *Les Visiteurs du Soir*, *Monsieur la Souris*, *L'Assassin à peur la Nuit*, *Lettres d'Amour*, *L'enfer du Jeu*.

Plaza. — *Parade en Sept Nuits* a tenu l'affiche pendant une semaine en totalisant : 168.865 fr. Aussitôt après, cet établissement a donné *Opéra-Musette* avec Paulette Goddard et René Lefèvre, qui a totalisé en une semaine 105.039 francs.

Roger Bruguère.

LE TOUT-CINÉMA 1943

est en préparation

Prix spécial de souscription :
Paris 140 fr.
Départements 150 fr.
C.C.P. : Paris, 340-28

Directeur Clément Guilhamou
19, Rue des Petits-Champs - RIC 85-86



Projeté à Paris depuis le 5 décembre en double exclusivité au « Lord-Byron » et au « Madeleine », le film de Marcel Carné, *Les Visiteurs du Soir*, remporte un immense succès. On voit la foule se presser autour du Madeleine-Cinéma dont on peut noter la très belle décoration de façade. (Photo Discina)

A Lyon, la saison d'hiver a débuté de façon particulièrement brillante

Lyon. — La saison d'hiver se poursuit particulièrement brillante cette année. Les films de la nouvelle production sont projetés dans les salles d'exclusivité alors que l'an passé Lyon venait en retardataire, souvent après Marseille et Toulouse.

De nombreux records de recettes ont été battus : c'est ainsi que la Scala, qui ne compte que 1.038 places a réalisé 210.714 fr. 60 avec la première semaine de *L'Assassin habite au 21*. Faute de places, de nombreuses personnes virent le film debout. En quatre semaines, ce film a totalisé près de 700.000 fr. La Scala a donné ensuite pendant une semaine *Le Chemin de la Liberté* puis *Les Inconnus dans la Maison* qui est parti pour une longue exclusivité. Il faut signaler le remarquable lancement publicitaire effectué pour ce film. Pendant trois jours, *Les Inconnus dans la Maison* ont été présentés à Radio-Lyon au moyen d'un disque très adroitement enregistré : la voix prenante de Pierre Fresnay décrivant la petite ville attirait l'intérêt du public sur le drame.

Au Pathé, *Le Voile bleu* a été projeté pendant trois semaines devant des salles comblées. Ce film a été suivi par *A vos Ordres Madame*.

Le Tivoli et le Royal (salles Gaumont qui marchaient en « tandem »), ont donné *Le Journal tombe à Cinq Heures* qui a totalisé en une semaine 280.000 francs dans ces deux cinémas. Ce film a cédé la place à *La Femme que j'ai le plus aimée* qui a été projeté pendant trois semaines, puis à *Promesse à l'Inconnue*. Le Tivoli donna ensuite *La Comédie du Bonheur*, *La Croisée des Chemins*, *Dernier Atout* et *Les Visiteurs du Soir*.

Le Majestic, qui la saison passée se cantonnait dans les reprises, donne maintenant des films en première exclusivité : après *Le Moussaillon*, cette salle a donné pendant cinq semaines *Mademoiselle Swing* qui rencontre un très grand succès. La transformation du Majestic en salle d'exclusivité est une heureuse initiative, car on sait que Lyon ne possédait que quatre cinémas de cette formule.

Le Modern 39 a suivi cet exemple pendant deux semaines en présentant en exclusivité *Croi-*

siers sidérales avant de reprendre *Quadrille*.

Un autre cinéma, la coquette salle de l'A. B. C. projette également les reprises et les premières visions : après avoir donné avec un plein succès *Pépé-le-Moko*, ce cinéma annonce la projection de plusieurs productions italiennes, dont *Manon Lescaut*, *Lumière dans les Ténèbres*, *La Fille du Corsaire* et de films allemands, *L'Heure des Adieux*, *Son Fils*.

Le Studio de la Fourmi, la seule salle spécialisée de Lyon, qui donnait autrefois des films étrangers en version originale, a conservé sa formule de spécialisation en passant des films particuliers par leur atmosphère ou leur réalisation. Après avoir projeté pendant trois semaines *Monsieur Coccinelle*, cette salle a donné *Crime et Châtiment*.

Le film *Bécassine*, qui avait été interdit, vient d'être autorisée dans toute la zone non occupée à l'exception de Vichy.

Au cours du mois de novembre, six présentations corporatives ont eu lieu à Lyon : *Les Affaires*, *Huit Hommes dans un Château*, *Mé-lodie pour Toi*, *Après l'Orage*, *Documents secrets* et *Promesse à l'Inconnue*. Jean Clerval.

Excellentes recettes à Nancy

Nancy. — La saison d'hiver compte déjà deux mois et les recettes montent en verticale sur le graphique de notre exploitation. Le froid constitue le principal handicap dans notre région, car la seule concurrence existante est le théâtre qui obtient du public populaire un assez grand succès.

Au Majestic, la première semaine de *La Fausse Maîtresse* a réalisé 110.000 fr., tandis que *Dernier Atout* totalisait 131.000 fr. en une semaine au Pathé.

Mentionnons la nouvelle formule du Majestic pour les grands films : celle-ci consiste à donner quatre représentations journalières au lieu de trois, ce qui permet de compenser la capacité réduite de cette salle, qui ne compte, on le sait, que 625 places.

Beau succès populaire au Pathé pour *Sergent Berry* (125.000 fr. en une semaine). A cette même salle *Le Mariage de Chiffon* a

"PATRICIA" à dépassé en deux semaines à l'Olympia un million et demi de recettes

Projeté en exclusivité à l'Olympia de Paris depuis le 26 novembre, *Patricia* a battu de loin tous les records de recettes de cette salle, y réalisant 864.837 francs la première semaine, 715.633 fr. la seconde. La troisième semaine atteindra vraisemblablement ce dernier chiffre.

Inauguration du "Cinévog" à Aix-en-Provence

Marseille. — Une nouvelle salle de cinéma vient de s'ouvrir à Aix-en-Provence : le « Cinévog-Aix », dirigé par MM. Gennaro et Ghiglione. C'est un établissement très luxueux et très moderne, avec une installation technique des plus perfectionnées.

Le Journal tombe à Cinq Heures avait été choisi pour l'inauguration du Cinévog-Aix. La direction consacra le bénéfice de la journée d'ouverture aux œuvres sociales du cinéma. Félicitons MM. Gennaro et Ghiglione de cette généreuse initiative. Perruchot.



Fernandel et Janine Darcey dans *La Bonne Etoile*, film réalisé par Jean Boyer. (Photo Optimax)

rencontré également un joli succès (133.000 fr. en une semaine).

Histoire de rire fut très apprécié à l'Eden (deux semaines).

Le Jour se lève (115.000 fr., Pathé) et *La Nuit fantastique* (Majestic) ont été assez discutés. Le

A l'occasion de la première de *La Nuit fantastique*, M. Duden, le nouveau directeur du Majestic, avait organisé une soirée au bénéfice de l'enfance nécessiteuse de Nancy.

Enfin, la même direction offrit, un arbre de Noël aux enfants des prisonniers appartenant au personnel du cinéma et de la presse de la région. Cette séance de bienfaisance aura lieu, vraisemblablement, le 24 décembre à 17 heures. Des firmes productrices comme l'A.C.E., Tobis, Discina, Régina, ont déjà fait parvenir leur participation financière pour l'achat de jouets. A tous merci.

M. J. Keller.

LE « FAMILIAL » DE REIMS A FÊTÉ SON 500.000^e SPECTATEUR

Le vendredi 11 décembre, M. d'Ervin, directeur du FAMILIAL-CINÉMA de Reims a fêté en présence de nombreux membres de la corporation cinématographique le 500.000^e billet délivré à la caisse de son cinéma.

TRAMEL REPARAIT A L'ÉCRAN

Le populaire Tramel, que l'on n'avait pas revu depuis quelque temps à l'écran, interprète un rôle amusant du nouveau film d'Henri Escourt, *Retour de Flamme*, celui d'un vieil artisan de province, personnage pittoresque, mais humain, à qui l'excellent artiste donne un saisissant relief.

La Société Cynos Films vient de signer un contrat avec Tino Rossi, pour un film à tourner dans un proche avenir. C'est la Société Védis qui distribuera ce film.



Une scène dramatique de Béatrice Genot qui sortira en exclusivité à Paris le 23 décembre aux Portiques. (Photo Francinex)

PROGRAMMES DES SALLES D'EXCLUSIVITÉ DANS LES GRANDS CENTRES RÉGIONAUX

PARIS

(La date qui suit le titre du film est celle de la première représentation.)
Aubert-Palace : *L'Enfer du Jeu* (9 déc.).
Balzac : *Huit Hommes dans un Château* (9 déc.).
Biarritz : *Le Bienfaiteur* (11 déc.).
Cameo : *Au Gré du Vent* (1^{er} décembre). A partir du 24 déc. : *La Proie des Eaux*.
Champs-Élysées : *Symphonie en blanc* (21 nov.).
Colisée : *L'Enfer du Jeu* (9 déc.).
Elysées-Cinéma : *Frédérica* (18 novembre). A partir du 23 déc. : *Le Grand Combat*.
Ermitage : *Le Voile bleu* (18 novembre).
Helder : *Huit Hommes dans un Château* (9 déc.).
Le Français : *L'Assassin habite au 21* (16 oct.).
Lord-Byron : *Les Visiteurs du Soir* (4 déc.).
Madeleine : *Les Visiteurs du Soir* (4 déc.).
Marivaux-Marbeuf : *Pontcarra, Colonel d'Empire* (11 déc.).
Normandie : *Sang viennois* (3 décembre). A partir du 23 déc. : *Mariage d'Amour*.
Olympia : *Patricia* (26 nov.).
Paramount : *La Croisée des Chemins* (2 déc.). A partir du 23 décembre : *Lettres d'Amour*.
Portiques : *Cap au Large* (25 novembre). A partir du 23 déc. : *Béatrice Genot*.
Studio de l'Etoile : *Seize Ans* (v. o.) (16 déc.).
Triomphe : *Les Petits Riens*. (16 décembre).

BORDEAUX

9 AU 15 DECEMBRE 1942
Apollo : *Légitime Défense*.
Capitole : *Le Roman d'un Génie*.
Olympia : *L'Amant de Bornéo* (2^e semaine).
16 AU 22 DECEMBRE 1942
Apollo : *L'Ange gardien*.
Capitole : *Sept Ans de Poisse*.
Olympia : *Promesse à l'Inconnue*.

LYON

26 NOV. AU 2 DECEMBRE 1942
Majestic : *Mademoiselle Swing* (4^e semaine).
Pathé : *A vos Ordres Madame*.
Royal-Tivoli : *Promesse à l'Inconnue*.
Scala : *Les Inconnus dans la Maison* (2^e semaine).
2 AU 8 DECEMBRE 1942
Majestic : *Mademoiselle Swing* (5^e semaine).
Pathé : *L'Amant de Bornéo*.
Scala : *Les Inconnus dans la Maison* (3^e semaine).
Tivoli : *La Tosca*.

9 AU 16 DECEMBRE 1942

Majestic : *La Comédie du Bonheur*.
Painé : *L'Amant de Bornéo* (2^e semaine).
Scala : *Les Inconnus dans la Maison* (4^e semaine).
Tivoli : *La Comédie du Bonheur*.

MAKSEILLE

3 AU 9 DECEMBRE 1942
Capitole : *Les Inconnus dans la maison* (2^e semaine).
Majestic-Studio : *Dernier Atout* (2^e semaine).
Odéon : *Theatre*.
Pathé-Rex : *Monsieur la Souris* (2^e semaine).
Rialto : *Le Masque noir* (Salvator Rosa) (4^e semaine).
9 AU 16 DECEMBRE 1942
Capitole : *Les Inconnus dans la Maison* (3^e semaine).
Majestic-Studio : *Annette et la Dame blonde*.
Odéon : *La Nuit fantastique*.
Pathé-Rex : *Monsieur la Souris* (3^e semaine).
Rialto : *Promesse à l'Inconnue* (2^e excl.).

NANCY

9 AU 15 DECEMBRE 1942
Eden : *Le Pavillon brûle* (2^e s.).
Majestic : *A la Belle Frégate*.
Pathé : *L'Homme du Niger*.
16 AU 22 DECEMBRE 1942
Eden : *Les Inconnus dans la Maison*.
Majestic : *La Proie des Eaux*.
Pathé : *Tourbillon Express*.

NICE

3 AU 9 DECEMBRE 1942
Escorial-Excelsior : *Le Journal tombe à Cinq Heures*.
Mondial : *Dernier Atout* (du 26 nov. au 2 déc., cette salle a projeté *Les Inconnus dans la Maison* en 5^e semaine).
Paris-Forum : *Bel Ami*.
Rialto-Casino : *Alerte aux Blancs*.

TOULOUSE

3 AU 9 DECEMBRE 1942
Gaumont : *Faux Coupables*.
Plaza : *Pépé-le-Moko* (reprise).
Trianon : *Romance à Trois*.
Variétés : *Les Inconnus dans la Maison* (3^e sem.).
10 AU 16 DECEMBRE 1942
Gaumont : *La Croisée des Chemins*.
Plaza : *Mayerling* (reprise).
Trianon : *Romance à Trois* (2^e semaine).
Variétés : *Sergent Berry*.

JULIETTE FABER
FRANÇOIS PERIER - PAUL MEURISSE
GEORGES ROLLIN - GABRIELLO, etc...



fou
rire!

MARIAGE d'AMOUR

d'après une idée de JEAN LEC
Musique de RENÉ SYLVIANO

A partir du 23 DÉCEMBRE
en exclusivité au
NORMANDIE

A BORDEAUX LA SAISON D'HIVER S'ANNONCE TRÈS SATISFAISANTE

Bordeaux. — Après une saison d'été dont les résultats ont dépassé toutes les espérances, et au cours de laquelle, en plein mois d'août, il a été enregistré des semaines de plus de 230.000 francs, la saison d'hiver 1942-1943 a débuté en octobre très brillamment.

Nous avons déjà parlé du succès de *L'Assassin habite au 21* qui, au cours de ses quatre semaines d'exclusivité à l'*Apollo*, a totalisé 679.000 francs de recettes, chiffre record détenu jusqu'ici par *Fièvres* avec Tino Rossi.

Depuis cette époque, de nombreuses productions françaises et étrangères ont réalisé de très fortes recettes; parmi celles-ci citons :

A l'*Olympia* : *La Neige sur les Pas* (Eclair-Journal), deux semaines : 442.500 fr. avec 33.000 entrées (record du dimanche avec 82.700 fr. de recettes et plus de 6.000 entrées), *Le Journal tombe à Cinq Heures* (Gaumont), deux semaines : 465.300 fr. avec 35.100 entrées, *La Femme que j'ai le plus aimée*, deux semaines : 438.200 fr. avec 32.600 entrées.

A l'*Apollo* : *La Duchesse de Langeais* (Durup), deux semaines : 345.000 fr. avec 26.500 entrées, *Simplet* (Tobis), deux semaines : 314.000 fr. et, enfin, *Les Inconnus dans la Maison* (A.C.E.), cinq semaines avec 774.000 fr., battent le record détenu par *L'Assassin habite au 21*.

Au Cinéma Intendance, qu'ex-

ploite M. Couzinet, il y a lieu de citer le succès et l'habile lancement de *Andorra*, production Couzinet, qui est à l'affiche depuis onze semaines et qui bat dans cet établissement tous les records déjà obtenus.

De ces chiffres, il ressort que cette année, mieux encore que l'année dernière, le cinéma bordelais est en plein essor; les recettes sont en forte hausse constante sur les années et les mois précédents. Pour être juste, il y a lieu de remarquer qu'avant l'armistice nous possédions quatre salles d'exclusivité au lieu de trois maintenant; néanmoins, l'augmentation considérable du nombre des entrées par rapport à celui des années précédentes montre que Bordeaux connaît une élévation très nette du nombre des spectateurs de cinémas. Des films de la classe de *Battement de Cœur*, *La Fin du Jour*, *Prison de Femmes*, etc., enregistraient à peine 20.000 entrées en deux semaines alors qu'aujourd'hui des films de la même qualité et de même valeur commerciale en totalisent de 30 à 35.000.

Tous ces records, quoique très supérieurs à ceux déjà obtenus, seront très certainement dépassés par les productions qui nous sont annoncées comme *Les Visiteurs du Soir*, *Romance à Trois*, *La Pausse Mailresse* et, enfin, *Monsieur la Souris* avec Raimu.

Gérard Coumau.

Présenté au Family d'Angoulême en première mondiale, "Pontcarral, Colonel d'Empire" A RÉALISÉ 188.165 FRANCS EN UNE SEMAINE

Comme nous l'avions annoncé dans un précédent numéro du Film, la première mondiale de *Pontcarral, Colonel d'Empire*, réalisé par Jean Delannoy, a eu lieu le 30 novembre au « Family » d'Angoulême dont l'actif directeur, M. Deschamps, avait tenu à obtenir la primeur de cette grande production Pathé qui fut tournée aux environs de la ville.

La réussite la plus complète a présidé à cette innovation; c'était, en effet, la première fois qu'un film était projeté en public à Angoulême avant la capitale.



La foule se presse devant le « Family » d'Angoulême. (Photo Pathé)

Pour donner plus d'éclat à cette première, les principaux interprètes de *Pontcarral, Colonel d'Empire* : Pierre Blanchard, Annie Ducaux et Suzy Carrier, s'étaient rendus à Angoulême en compa-

gnie de M. Liffan, Président de la S.E.E.P.C., de Raymond Bordier, Directeur de la Production Pathé; de Christian Stengel, qui présida aux destinées de *Pontcarral*, et de Jean Delannoy, le metteur en scène.

Au cours de la première représentation donnée au bénéfice d'une œuvre de charité locale, un programme de luxe comportant quelques pages manuscrites du regretté Albert Cahuet — auteur de *Pontcarral* — une page de la partition musicale de Louis Beydts, un original du dialogue de Bernard Zimmer et des dessins variés signés Pimenoff, Annenkoff, René Péron, Th. Arnoux, ainsi que des dédicaces des interprètes et du réalisateur de *Pontcarral*, fut adjugé aux enchères pour la coquette somme de 12.500 francs.

Pendant toute la semaine, *Pontcarral* a connu un triomphal succès au « Family » d'Angoulême, et la salle n'a pas désempé; les recettes du 30 novembre au 8 décembre se sont élevées à 188.165 francs. Si l'on sait que le record de la salle était de 86.351 francs, *Pontcarral* a donc réalisé le chiffre formidable de 101.814 francs de plus que les meilleures recettes enregistrées jusqu'alors au « Family ».

Ces résultats se passent de commentaires; ils sont tout à l'honneur de *Pontcarral, Colonel d'Empire*, l'un des meilleurs films français réalisés à ce jour.

Brillante inauguration du "Rex" de Niort avec "Les Inconnus dans la Maison"

Niort. — Le Cinéma Rex, aujourd'hui le « Nouveau Rex » de Niort, a ouvert ses portes le mercredi 9 décembre après trois mois de fermeture consacrée à des travaux considérables de modernisation et d'embellissement. On peut imaginer quel tour de force représente, dans les circonstances actuelles une réalisation de cette importance. L'architecte parisien spécialisé dans la construction des salles de spectacle, M. Edouard Lardillier, a mené à bien cette œuvre en un temps record.

Il s'agissait d'abord de supprimer deux étages d'immeuble par des potres en béton armé de quinze mètres de portée. Il fallait ensuite construire un balcon de plus de 300 places également en béton armé. Ces gros travaux furent activement poussés; pendant les dernières journées, plus de quatre-vingts ouvriers niortais furent employés jour et nuit pour que la salle soit prête à la date fixée.

Le 9 décembre, à 18 h. 30, la commission de sécurité pouvait inspecter les lieux. Et une heure plus tard, M. Bourguine, directeur propriétaire du Rex, et Mme Bourguine, avaient la joie de recevoir dans leur salle toute neuve les représentants de la presse ainsi que des personnalités du monde cinématographique qui s'étaient spécialement rendues à Niort pour cette inauguration. On reconnaissait, entre autres, M. Lafond, directeur de l'Agence

A.C.E. de Bordeaux et délégué du C.O.I.C. (section Distributeurs) pour la région de Bordeaux, M. Dereix, délégué du C.O.I.C. (section Exploitation) pour la même région, M. Désiré, délégué du Groupement des Exploitants à Poitiers, M. Senne, propriétaire-directeur de l'Eden de Niort, les représentants de la Propaganda Staffel de Niort, etc.

La petite salle agréable que nous avions connue est devenue un splendide cinéma moderne de 1.000 places, doté du confort le plus complet avec climatisation. De lignes très sobres, toujours plus difficiles à réaliser que les décorations compliquées, donnant à la salle le chic et l'élégance, l'intérieur du Rex se présente sous une très jolie couleur rose, tandis que le hall et le dégagement sont vert d'eau. L'éclairage est entièrement réalisé par des tubes luminescents blancs et roses.

M. Bourguine a tenu à posséder une véritable cabine de projection modèle : celle-ci est équipée avec un poste Super-Simplex et la reproduction sonore Western Electric.

L'inauguration de cette belle salle qui a valu à M. Lardillier et à M. Bourguine les félicitations méritées, a eu lieu avec le grand film de Continental distribué par l'A.C.E. : *Les Inconnus dans la Maison* qui est resté à l'affiche pendant deux semaines.

A. B.

AFFICHAGE RÉSERVÉ
A FRANCINEX

FRANCINEX présente :

Beatrice
Lenci

AVEC

Carola
HÖHN
MISE EN SCÈNE DE
GUIDO BRIGNONE
★

La plus grande
affaire criminelle
des temps passés.



FRANCINEX présente :

SANCTA
MARIA

avec

Conchita MONTES
Amédéo NAZZARI
et
Armando FALCONI
mise en scène de
Edgar NEVILLE

Une bouleversante
histoire d'amour...



BIENTOT!

FERNANDEL

dans un film de JEAN BOYER

LA BONNE ÉTOILE

Scénario de Jean MANSE - Adaptation de Jacques CHABANNES
Dialogues de Thyde MONNIER - Musique de Roger DUMAS

une Production

OPTIMAX FILMS

avec

JANINE DARCEY

ANDRÉX

DELMONT

et

CARETTE

CLAIRETTE-BLAVETTE

ARIUS - René GÉNIN

DISTRIBUTION

PARIS. - FILMS MINERVA
17, rue Marignan

MARSEILLE. - HELICO-FILM
117, bd Longchamp

BORDEAUX. - SELB-FILMS
7, rue Segalier

LYON. - SELB FILMS
32, rue Grenette

TOULOUSE. - SELB FILMS
21, rue Maury

LILLE. - DESMET et
MALBRANCHE
56, rue de Roubaix

TECHNIQUE & MATÉRIEL

SUPPLÉMENT AU N° 54
DU « FILM »
19 DÉCEMBRE 1942 3 fr.
Abonnement annuel spécial
aux numéros de
TECHNIQUE ET MATÉRIEL
France et Colonies 25 fr.
Union postale 40 fr.
Autres Pays 50 fr.

LE PROBLÈME DU TIRAGE DES PHOTOGRAPHIES EN COULEURS EST RESOLU

Cette question qui intéresse surtout la publicité cinématographique est depuis longtemps cherchée.

On connaît diverses solutions telles :

La Pinotypie de Didier.

Le procédé au charbon.

Le procédé Dixochrome, etc., etc.

Ces trois procédés procèdent par sélection trichrome négative et superposition de trois images positives colorées en bleu, jaune, rouge.

Une tentative de lancement d'un papier par décoloration (papier Utocolor) permettait, il y a une vingtaine d'années, de reproduire des plaques genre Autochrome, de positif en positif.

Le procédé Agfacolor, que va lancer la Société Agfa, part de négatifs en couleurs par le procédé de cette société à couleurs superposées.

Au point de vue cinéma, le tirage du négatif se fait sur pellicule positive colorée à triple couche, et on obtient finalement un positif en couleurs complètement tairé du négatif.

Pour le tirage sur papier, il faut que la couche d'émulsion soit deux fois plus mince que celle employée pour le cinéma; bien entendu cette couche en contient trois comme il est dit plus haut.

L'homogénéité indispensable de la couche totale est, on le comprendra, extrêmement difficile à obtenir.

On sait qu'en photo en noir, la gradation est primordiale et que de grands efforts ont amené à des résultats presque parfaits.

Or, le procédé Agfacolor sur papier, ayant une gradation plus petite, exige encore de grands soins pour l'obtention de bons résultats, bien qu'il y ait possibilité de correction des couleurs, à

l'aide d'écrans-filtres compensateurs. Le traitement du procédé est, en général, pour le négatif, celui de la photographie courante. On développe avec un révélateur spécial, on fixe, on sèche.

Le négatif est agrandi, ou tiré par contact, et on peut corriger, à l'aide de filtres. On développe, on fixe dans des bains recommandés par le fabricant.

Les premiers résultats, très encourageants, bien que ne pouvant, en raison des circonstances, être mis à la disposition de l'amateur, laisse augurer qu'il sera possible de le faire dans un avenir prochain. On peut, dès lors, dire que la publicité aura, sous toutes ses formes, un atout précieux à sa disposition.

LECTURES RECOMMANDÉES

STÉRÉOSCOPIE PAR POLARISATION

Les lecteurs qui la chose intéresse, peuvent lire un article de F. Köber de Dresde, paru en traduction dans *Science et Industrie photographique*, pages 126, 127, 128, numéro de mai-juin 1941, paru en août 1942.

LE PROBLÈME DE L'AMPLIFICATION

résumé par la « Revue Générale d'Electricité », article de E. Baldinger, paru dans le bulletin A.S.E., 3 juin 1942.

Etude du niveau de perturbation causé par l'agitation thermique des électrons et des autres causes de perturbations, comparaison de divers types d'amplificateurs.

CONSEILS AUX PROJECTIONNISTES CONDITIONS POUR OBTENIR UN ÉCLAIREMENT PARFAIT DE VOTRE ÉCRAN

On sait que l'éclairage parfait de l'écran est la condition essentielle pour que la projection soit bonne. Les recommandations suivantes seront utiles aux projectionnistes.

La cause la plus fréquente d'un mauvais éclairage réside dans le branchement défectueux, c'est-à-dire dans l'inversion des pôles, le transformateur étant mal connecté.

Une autre cause, également fréquente, est une distance trop grande ou trop faible entre les charbons.

Premièrement, donc, vérifier le branchement; à cet effet nombre d'appareils ont un interrupteur changeur de polarité.

Si la distance entre le cratère positif et le charbon négatif est trop grande, la lumière baisse et devient inégale. Ceci signifie que la répartition de la lumière sur l'écran est mauvaise et va en se dégradant du centre aux bords. Les coins de l'écran étant, cela va sans dire, les surfaces les plus défavorisées (schéma 1). (Dans ce schéma, on a divisé un peu arbitrairement, pour la bonne compréhension, l'écran en zones de clarté.)

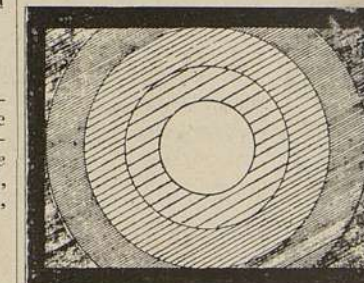
Si la distance entre le cratère positif et le charbon négatif est trop petite l'extrémité du charbon négatif couvre le centre du cratère et une partie du faisceau lumineux ne peut atteindre le miroir, et être réfléchi par celui-ci.

Si cet état de choses reste trop longtemps, les charbons peuvent se coller.

Il faut donc en résumé que :

- 1° Le miroir réflecteur soit d'une grande propreté.
- 2° Que ce miroir soit très exactement centré.
- 3° Que les charbons fonctionnent avec la tension désignée et l'ampérage indiqué par le fabricant des charbons.
- 4° Que l'optique soit propre, bien fixée et au point.

(Résumé d'une étude de F. Strödecker, publiée dans le Film-Kurier, 22 octobre 1942.)



En cas d'inversion des pôles, on observe : un cratère au charbon négatif, une pointe au positif, un mouvement continu de la lumière, un fort sifflement. Il se peut que le charbon ait également brûlé inégalement en biais dans ce cas, on corrige la position des charbons.

Pour que l'image du cratère reste égale en dimension et en brillance, il faut que la position des charbons demeure celle choi-



« LES VISITEURS DU SOIR »

Entre deux prises de vues de ce grand film français : on reconnaît de gauche à droite : le metteur en scène Marcel Carné, les auteurs Pierre Laroche et Jacques Prevert, Alain Cuny, Marie Déa et le chef-opérateur Roger Hubert.

(Photo Discéna)

Matériel et Fournitures pour Cinémas RÉPARATION DE PROJECTEURS

E. STENGEL

6, Boulevard de Strasbourg, PARIS (10^e) BOTZARIS 19-26
(Métro : Strasbourg-Saint-Denis)

Charbons « Lorraine », séries Ciélon, Orlux, Mirrolux. — Miroirs elliptiques H.R.L. et aluminium « Mir ». — Lampes d'excitation, de projection 16 m/m et 35 m/m, d'amplis, d'éclairage de secours, de Tungan. — Pièces détachées A.B.R., SEG, CM, etc... — Tambours débiteurs et de Croix de Malte. — Colle « Tous Films ». — Huile. — Graisse. — Courroies. — Aiguilles. — Sortie. — Loué. — Vestiaire. — Bandes papillons. — Films de « Bonne Année ». — Entr'acte. — Bonsoir et, sur commande, Distributeurs « Rotatickets » pour billets en rouleaux : 3, 6 et 9 places.

ALLIANCE CINÉMATOGRAPHIQUE EUROPEENNE 34-36, av. Friedland WAGram 88-55 - 89-50	Radio-Cinéma 79, Boul. Haussmann ANJou 84-60	12, Bd de la Madeleine PARIS (9 ^e) OPÉra 08-20	27, rue Dumont-d'Urville PARIS (16 ^e) KLEber 93-86	UNION FRANÇAISE DE PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE 76, rue de Prony - WAG. 68-50	34-36, av. Friedland WAGram 88-55 - 89-50
COMPTOIR GÉNÉRAL de FORMAT RÉDUIT 16, 18, 20, 22, 24, 26, 28, 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48, 50, 52, 54, 56, 58, 60, 62, 64, 66, 68, 70, 72, 74, 76, 78, 80, 82, 84, 86, 88, 90, 92, 94, 96, 98, 100 12, rue de Lubeck KLEber 92-01	VEDIS FILMS 37, avenue George-V PARIS ELYsées 94-03	Compagnie Commerciale Française Cinématographique 95, Champs - Elysées PARIS (8 ^e) BAL. 09-70	FRANCINEX 44, Champs - Elysées PARIS (8 ^e) BALzac 18-74 18-75 18-76	FGM Films Georges MULLER 17, fg. Saint-Martin, PARIS-10 ^e BOTZaris 33-28	Société Cinématographique LES MOULINS D'OR 26 bis, rue François-1 ^{er} - ELY. 98-71
LES FILMS MINERVA Société Française de Production, Distribution, Exploitation Cinématographique A. Capital 1.000.000 fr. 17, Rue de Marignan BALzac 29-00 et la suite	CONSORTIUM DU FILM 3, rue Clément-Marot BALzac 07-80 (lignes gr.)	SCALERA film 3, Rue Godot-de-Mauroy OPÉra 08-20	GAUMONT PRODUCTIONS S.N.E.G. 31, RUE FRANÇOIS 1 ^{er} PARIS-8 ^e BALzac 06-83 & 85	LES FILMS DE KOSTER 20, Bd Poissonnière PARIS PROvence 27-47 Les meilleurs programmes COMPLETS	CFDF 178, Fg Saint-Honoré PARIS (8 ^e) ELYsées 27-03
SOCIÉTÉ SIRIUS 40, rue François-1 ^{er} Adr. télégr. : CINERIUS ELYsées 66-44, 45, 46, 47	MIRAMAR 5, rue Lincoln (8 ^e) BALzac 18-97	ALBERT FILMS 61, rue de Chabrol, PARIS PROvence 07-05	PATHE CINÉMA Société d'Exploitation des ÉTABLISSEMENTS 6, rue Francœur (18 ^e) MONTmartre 72-01	DISPA DISTRIBUTION PARISIENNE DE FILMS 65, rue Gallée - PARIS (8 ^e) ELYsées 50-82	
CINÉ SÉLECTION 92, av. des Ternes PARIS (17 ^e) GALvani 55-10 55-11	SUP Société Universelle de Films 73, Champs-Élysées PARIS (8 ^e) ELYsées 71-54	CINEMA de FRANCE 120, Champs-Élysées PARIS (8 ^e) BALzac 31-03	C.P.L.F. GAUMONT 49, Av. de Villiers, PARIS WAGram 13-76	ÉCLAIR 12 rue Gaillon PARIS	MAJESTIC 36, av. Hoche, PARIS CARnot 30-21 et 22
Les Films O. TRAMICHEL SOCIÉTÉ DE PRODUCTION ET D'ÉDITIONS CINÉMATOGRAPHIQUES 55, Champs - Elysées PARIS (8 ^e) BAL. 07-50	LE FILM V.D.G. 14 bis, avenue Rachel MARcadet 70-96, 97	COMPTOIR FRANÇAIS de FILMS 14 bis, avenue Rachel MARcadet 70-96, 97	ATLANTIC FILM 36, avenue Hoche PARIS (8 ^e) CARnot 74-64 - 30-30	DISIRIBUTION 49, rue Gallée - PARIS KLEber 98-90	ESSOR CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAIS 3, rue Pasquier - Anjou 26-23
Tout le matériel Cinématographique M. ROCHER Constructeur CENON VIENNE - 7116 PARIS 30 ^e AV. OPÉRA - Téléphone 05-40	Equipements cinématographiques complets KLINGFILM Système KLINGFILM-TOBIS SIEMENS-FRANCE S.A. 17, rue de Surène PARIS (8 ^e) ANJou 18-40	L. T. C. SAINT-CLOUD LABORATOIRES LES PLUS MODERNES 19, av. des Prés SAINT-CLOUD MOLitor 55-56	UNIVERSAL ÉQUIPEMENTS, MATÉRIELS pour cabines cinématographiques 70, rue de l'Aqueduc PARIS (10 ^e) NORd 26-61	Compagnie Cinématographique Fumière 28, Bd Poissonnière PARIS (9 ^e) PROvence 72-93	
Siège Social : 49, Av. Montaigne, Paris (8 ^e) ELYsées 55-24 et la suite	COPY-BOURSE SCÉNARIOS et DÉCOUPAGES 130, rue Montmartre GUT. 15-11	MICHAUX & GUÉRIN TRANSPORTS EXTRA RAPIDES DE FILMS 2, RUE DE ROCROY	Rapid Universal Transport TRANSPORTS RAPIDES DES FILMS TOUTES DIRECTIONS 2, rue Thimonnier PARIS (9 ^e) TRU. 01-50	EXPRESS TRANSPORT L.	

Le plus moderne des matériels de projection sonore



CH. OLIVÉRES 88 AV. KLÉBER - PARIS
KLÉ 96-40



CENTRALISATION DES GRANDES MARQUES

TOUTES FOURNITURES
POUR LA CABINE
INSTALLATIONS
SONORES

DÉPANNAGES - ENTRETIEN

Cabines complètes disponibles



LA LONGUE DURÉE

des projecteurs ERNEMANN est un fait bien connu. Nombre d'appareils sont encore en service après 15, 20 années et plus.

Cependant, leur usure augmente avec le surcroît de fatigue, auquel ils sont soumis pendant la guerre. En raison des faibles livraisons de matériel neuf, il est nécessaire aujourd'hui de maintenir la durée des équipements par une

MANIPULATION CORRECTE et DES SOINS MINUTIEUX

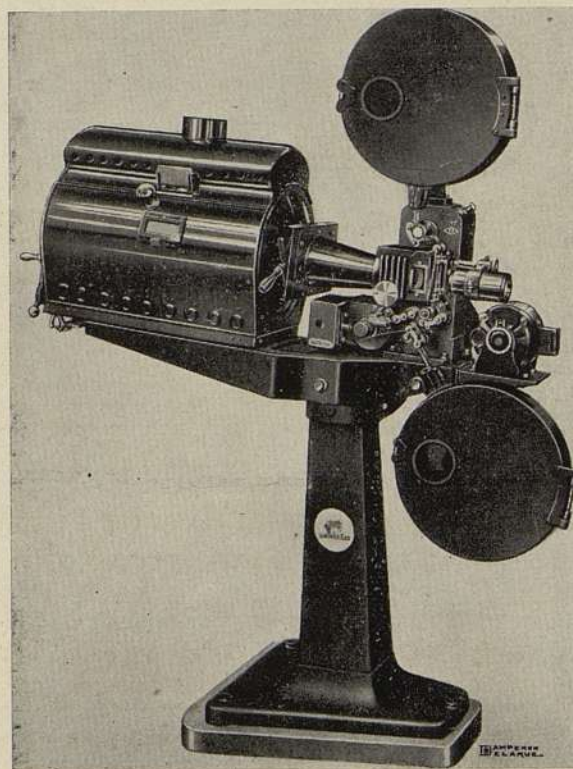
Service d'entretien et de réparations

Concessionnaires Exclusifs :

ERNEMANN - FRANCE

18-20, Faubourg du Temple - PARIS

Téléphone OBERkampf 95-64



APPAREILS SONORES

"UNIVERSEL"

70, Rue de l'Aqueduc, PARIS (X^e)

LA HAUTE FIDÉLITÉ ET LE BRUIT DE FOND

par André CHARLIN

J'entends fréquemment dire : « La haute fidélité est une belle chose, elle a l'inconvénient de reproduire beaucoup plus le bruit de fond ».

C'est pour m'inscrire en faux contre cette fable, que je confie au Film ces quelques réflexions :

Il est certain que le fait de bien lire les très hautes fréquences, c'est-à-dire les fréquences au-dessus de 4.000, fait apparaître un léger souffle dû à la granulation de l'émulsion. Ce souffle disparaît d'ailleurs presque totalement dans les silences, lorsque l'effet « noiseless » de l'enregistrement est bien dosé et, sous la modulation, il reste un bruit négligeable, masqué par le son enregistré.

Ce léger souffle peut être toléré si l'ensemble reproducteur est réellement de haute fidélité (pas seulement sur l'étiquette), car c'est un son très neutre et faible. Le technicien dira même (par déformation professionnelle) qu'il aime bien l'entendre, et l'entendre avec la même intensité sur chacun des deux postes, car c'est l'indice de systèmes optiques bien réglés.

Généralement, dans ce cas, l'articulation de la parole est excellente, et l'auditeur comprend sans le moindre effort.

Malheureusement, il est des cas où (malgré l'étiquette) il n'en est pas ainsi. En effet, si l'amplificateur, ou plus souvent encore, le haut-parleur, présente une « résonance propre » assez marquée, cette résonance se trouve excitée par choc par le bruit de fond de la pellicule, et ce dernier prend alors une importance considérable. Non seulement le bruit dû à la granulation de l'émulsion est amplifié, mais encore toutes les rayures microscopiques ou importantes, les poussières de toute nature et de tous calibres font résonner le haut-parleur à la façon d'un tambour.

Pour peu que l'amplificateur ait tendance à favoriser l'amplification de la région de la gamme sur laquelle est située la note propre en question, le bruit de fond prend des proportions excessivement gênantes.

Mais un haut-parleur ou un amplificateur qui présente un tel défaut (les techniciens disent une telle « bosse ») n'a pas le

droit de porter l'étiquette « haute fidélité ».

Mais il n'en est pas de même des hauts-parleurs.

Ceux à pavillon, de quelque système soient-ils, souffrent de la note propre du pavillon, qui est généralement assez peu amorti, ou encore qui résonne sur un ou plusieurs « sons partiels ».

La plupart des amplificateurs dits « haute fidélité », surtout ceux qui sont entièrement à résistance-capacité, sont exempts de bosses importantes.

Ceux sur baffle, outre la fréquence de suspension de la membrane (entre 50 et 150 périodes), résonnent sur une fréquence fonction des dimensions géométriques et de la nature même du cône.

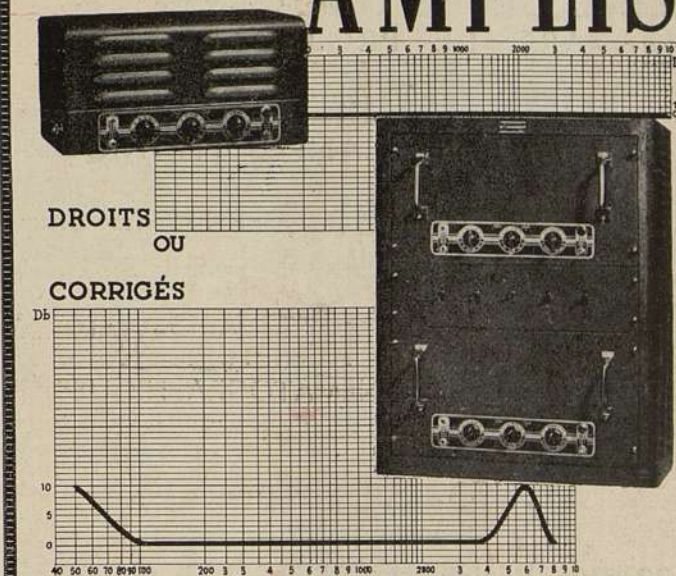
En général, on doit se méfier d'un haut-parleur dont le rendement sonore est très élevé. Ce rendement exceptionnel est toujours dû à des effets de résonances. Un tel haut-parleur n'est donc pas fidèle, et outre la déformation qu'il apportera au timbre des voix et des instruments de musique, il amplifiera le bruit de fond exagérément.

Les bons haut-parleurs n'ont donc pas, en général, un rendement sonore très élevé, car les proportions réduites des membranes et les dispositifs d'amortissement qu'ils comportent évitent ces effets de résonances.

Il faut, bien entendu, que leur installation soit faite de façon très soignée et bien étudiée, mais ceci est une autre histoire... dont on ne s'occupe vraiment pas assez.

André Charlin.

AMPLIS



DROITS
OU
CORRIGÉS

HAUT-PARLEURS, MICRO, PICK UP

FILM ET RADIO

5, RUE DENIS - POISSON - PARIS ÉTOILE 24-62

PETITES INFORMATIONS TECHNIQUES

ÉLECTRO-ACOUSTIQUE

DIAPASON ÉLECTRIQUE

On sait que techniciens, musiciens de divers pays sont en désaccord au sujet des accords d'orchestre. On a fini par admettre la fréquence 440 périodes par seconde. Cette fréquence est plutôt

théorique faute de moyens techniques appropriés destinés à la produire. Il s'ensuit qu'on éprouve de grandes difficultés pour l'emploi de certains instruments de musique. Le poste allemand « Deutschlandsender » envoie, chaque jour de semaine deux fréquences pures contrôlées à 1.000 et 440 périodes.

La période 440 est engendrée à l'Institut de physique technique de Berlin avec une précision de (10-8). Un émetteur construit

pour cet usage transmet la fréquence 440 avec une extrême précision de l'ordre de (10-5).

Le diapason avec ses bobines excitatrices repose dans un vase protecteur cylindrique, l'amplificateur, le bloc d'alimentation secteur, le haut-parleur sont montés dans une mallette portable.

On a prévu des installations portatives utilisables en studios ou dans les fabriques d'instruments de musique.

Vous désirez améliorer l'ACOUSTIQUE, rénover la DÉCORATION

PARTIELLEMENT OU PROVISOIREMENT DE VOTRE SALLE

Adressez-vous en toute confiance à la

SOCIÉTÉ MAROCAINE DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

39, RUE DE BERRI, PARIS (8^e)

Téléphone : ÉLYSÉES 61-19

qui vous établira, à titre gracieux, étude et devis forfaitaire avec solution garantie

Vendeurs exclusifs des Tissus AMIANTE DE CONDÉ DU FERODO - Plus de 500 salles traitées

DALLES ABSORBANTES "MAROC" — ÉCRANS — RIDEAUX — TISSUS DÉCORATIFS — FAUTEUILS NEUF ET OCCASION

C^{IE} WESTINGHOUSE

OXYMÉTAL-CINÉMA

REDRESSEURS Cuivre, Oxy-cuivre
pour ARC DE PROJECTION

ALIMENTATIONS en Courant redressé
et filtré pour LAMPES PHONIQUES

CHARGEURS pour batteries accus
(éclairage de secours)

INSTALLATIONS - TRANSFORMATIONS
DE CABINES CINÉMATOGRAPHIQUES

P. DIEUDONNÉ

AGENT DIRECT

22, Rue Périer - MONTRouGE (Seine)

ALÉSIA 21-97

MATÉRIEL **Électrique** APPAREILLAGE

N'oubliez pas que,
même en achetant votre installation

"ACTUAL"

aux

Établissements CH. OLIVÈRES

88, Avenue Kléber, PARIS

à la

Société BROCKLISS-SIMPLEX

6, Rue Guillaume-Tell, PARIS

OU A SA SUCCURSALE

8, Grande-Rue, NIMES

aux

Ateliers J. CARPENTIER

3, Rue Lord-Byron, PARIS

ou à l'un de leurs très nombreux agents de province,
vous recevrez toujours bon accueil aux

Établissements A. CHARLIN

qui vous fourniront tous renseignements techniques qui
pourraient vous intéresser

Tous les films
35 mm

"Kodak" Super-X
"Kodak" Plus-X
"Kodak" Super-XX
Duplicating négative
et Positive
Positive pour tirage
Films 1.357 et 1.358
pour enregist. sonore

Fabrication Française

Kodak-Pathé

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE

39, Avenue Montaigne et 17, Rue François-1^{er}

PARIS (8^e) — Téléphone : Élysées 88-31

USINE A VINCENNES



A. CHARLIN

181 bis R^{te} DE CHATILLON - MONTRouGE (S) TEL. ALÉ 44.00

10 Décembre 1942

PRODUCTION

Le Film

15

LE TRAVAIL DANS LES STUDIOS

En application de la loi
prescrivant la fermeture des
établissements industriels du
20 décembre 1942 au 3 jan-
vier 1943 inclus, les prises de
vues seront suspendues dans
les studios pendant cette pé-
riode. Nous donnons ci-des-
sous l'état du travail de la
production cinématographi-
que à la date du 20 décembre.

BOULOGNE
MERMOZ (Prod. Franç. Cinémat.).

BUTTES-CHAUMONT
FOU D'AMOUR (Monaco-Film).
LE CHANT DE L'EXILÉ (Col-
lard).

PHOTOSONOR
MALARIA (Selb Film).
MARIE MARTINE (Eclair-Jour-
nal).

SAINT-AURICE
(GAUMONT)
LE BARON FANTÔME (Consorti-
um de Production de Film).
LE CAPITAINE FRACASSE
(Lux).

MARSEILLE
NE LE CRIEZ PAS SUR LES
TOITS (S.N.E.G.).

NICE-LA VICTORINE
LUMIÈRE D'ÉTÉ (Discina).
LA VIE DE BOHÈME (Scalera).

EN EXTÉRIEURS

GRASSE ET CANNES
L'INÉVITABLE M. DUBOIS (ex-
Volte-Face) (P.A.C.).

LE CAPITAINE FRACASSE

Après plusieurs semaines d'inter-
ruption provoquée par la maladie
d'Assia Norys, les prises de vues de
cette grande production en deux épo-
ques ont repris le 14 décembre aux
studios de Saint-Maurice.

MERMOZ

Louis Cuny poursuit aux studios
de Boulogne la réalisation de ce film
de long métrage à la gloire du grand
pilote français incarné par Hugues
Lambert. En plus des extérieurs,
d'importantes scènes ont été réali-
sées aux studios de la Place Clichy
et de la Garene. La distribution
comprend également les noms de
Jean Marchat, Lucien Nat, André
Nicole, Camille Bert, Henri Vilbert
et Henri Beaulieu. Le scénario est
de Henry Dupuy-Mazuel et le dialo-
gue de Marcelle Maurette. Chef-opé-
rateur: Le Hérissay. Décors: Jean
Bijon. (Prod. Franç. Cinématogra-
phiques).

L'HONORABLE LÉONARD

A la suite de la maladie d'Evelyn
Volney, Jean Grémillon a dû recom-
mencer, aux studios de La Victo-
rine, un certain nombre de scènes de
son film *Lumière d'été* (Prod. Dis-
cina). L'actrice délaissée a été
remplacée par Madeleine Robinson.
On a dû également remplacer Roland
Toutain qui ne pouvait revenir à
Nice, retenu à Paris par d'autres en-
gagements. C'est Gérard Lecomte qui
joue son rôle.

L'HONORABLE LÉONARD

C'est le 4 janvier que Pierre Pré-
vert commencera aux studios Pathé
la réalisation de cette seconde pro-
duction de l'Essor Cinématographi-
que Français. Charles Trenet, Pierre
Brasseur, qui vient de terminer *Lu-
mière d'été*, Carlette et Suzanne Dehel-
ly sont déjà engagés pour ce film
dont Jacques et Pierre Prévert ont
conçu le scénario original et dont
Jacques Prévert a écrit le dialogue.

Richard Pottier a terminé la réalisation d'un grand film policier "PICPUS" de Georges Simenon

C'est dans une atmosphère
d'apothéose qu'ont été donnés, le
9 novembre, les derniers tours de
manivelle de *Picpus*, la nouvelle
production de Continental Films.
C'est, en effet, dans un décor d'un
luxe inouï, créé par Andréjeu,
que Richard Pottier a terminé
avec Préjean ce film policier aux
rebondissements imprévus. L'am-
biance mystérieuse a été rendue
de main de maître par Charles
Bauer qui s'est dépensé sans
compter en faisant appel à toutes
les ressources de son talent d'opé-
rateur.

Richard Pottier, par de nom-
breux traits ingénieux, s'est plu,
tout en laissant une intrigue po-
licière simple et facile à suivre,
à égarer les soupçons du spec-
tateur sur chacun des protagoni-
stes du film. Chaque fois qu'un
nouvel acteur se présente, en ef-
fet, il se trouve qu'il pourrait être
l'assassin et qu'il aurait de bon-
nes raisons de l'être. Mais chaque
fois, Maigret, incarné par Préjean,
nous démontre que ce ne peut pas
être lui. Il n'arrête jamais per-
sonne et pourtant Maigret ne se
trompe pas puisque l'arrestation
du criminel a lieu au cours d'une
chaude lutte, dans une cave mal
éclairée, et que jusqu'à la der-
nière image, le public ignorera
l'identité du bandit.

Les explications nécessaires
sont données à la fin sur un mode



Albert Préjean sous les traits du
Commissaire Maigret et Delmont dans
une scène de *Picpus*.
(Photo Continental Film)

de ses victimes, mais nul ne peut
s'en apercevoir. Ce n'est qu'à la
fin de l'action que l'on peut com-
prendre pourquoi.

L'interprétation de cette pro-
duction groupe Albert Préjean,
Gabriello, Guillaume de Sax, Ro-
quebert, Jean Tissier et Juliette
Faber.

Continental Films a mis Wens
en vacances. C'est Maigret qui
est sur la sellette.

Serge de Poligny est l'auteur et le réalisateur d'un film féérique "LE BARON FANTÔME"

Serge de Poligny, réalisateur
du *Baron fantôme* est également
auteur de ce film qui se distin-
gue par sa nouveauté et son or-



Un bel extérieur du *Baron fantôme*
dans les ruines du château
de Rauzan.
(Photo Consortium du Film)

iginalité. Le dialogue de Jean
Cocteau ajoute encore à l'intérêt
du sujet.

De très beaux extérieurs ont
été tournés dans les ruines du
château de Rauzan, en Gironde,
et dans la campagne environ-
nante, embuée d'un brouillard
matinal, d'autres au manoir de
Fontarmé près de Senlis. Quelques
scènes doivent être réalisées aux
gorges de Franchart, en forêt de
Fontainebleau. Les décors de Jac-
ques Krauss représentent l'inté-
rieur du vieux château, avec son
souterrain aboutissant à une ou-
bliette et les appartements du
manoir voisin.

Un très important effort artis-
tique et financier a été entrepris
pour cette réalisation du Consor-
tium de Production de films dont
le directeur de production est Ro-
bert Florat. La distribution réu-
nit les noms de André Lefaur,
Odette Joyeux, Alain Cuny, Jany
Holt, Gabrielle Dorziat, Alerme,
Catherine Fontenay, Mino Bur-
ney, Claude Sainval, Pères, Jean
Diener, Charles Vissières et Mar-
guerite Pierry. Une importante
partition musicale de Louis
Beydts accompagnera cette œuvre
romantique.

FILMS EN PRÉPARATION

NOUVEAUX PROJETS AUTORISÉS

L'Homme de Londres
Prod.: S.P.D.F.
Auteur: Georges Simenon.
Réal.: Henri Decoin.
**L'Homme qui vendit son Âme
au Diable**

Prod.: Minerva.
Auteur: Pierre Veber.
Réal.: J.-P. Paulin.

La Symphonie blanche
Prod.: Cie Gle Cinématogr.
Auteur: François Campeaux.
Réal.: Jean Stelli.

Tornavara
Prod.: Nova Film.
Auteur: Lucien Maulvault.
Réal.: Jean Dréville.

L'HOMME QUI VENDIT SON ÂME AU DIABLE

J.-P. Paulin prépare la réalisation
de cette production Minerva adaptée
par Charles Méré d'un roman de
Pierre Veber qui fit déjà l'objet d'un
film voici une vingtaine d'années. La
distribution réunira les noms de
André Luguet, Michèle Alfa, Larquey
et Le Vigan. Les prises de vues com-
menceront fin janvier ou début de
février aux studios de Saint-Maurice.
Dir. de prod.: M. Canet.

SYMPHONIE BLANCHE (titre provisoire)

François Campeaux, auteur du *Voie-
bleu*, a écrit ce scénario qui sera
également réalisé par Jean Stelli pour
la Compagnie Générale Cinématogra-
phique. Il s'agit d'une histoire d'am-
mour se déroulant parmi la jeunesse
studieuse de Paris; les héros princi-
paux en sont un étudiant en méde-
cine et un jeune organiste candidat
au prix de Rome. Le film comportera
de nombreux extérieurs de monta-
gne. Les prises de vues commence-
ront dans le courant de février
1942.

TORNAVARA

Au printemps prochain, la Société
Nova-Films réalisera cette produc-
tion que mettra en scène Jean Dré-
ville. C'est un film d'atmosphère dont
l'intrigue se situe en Laponie dans
une mine d'arsenic; il comprendra
de nombreux extérieurs qui seront
tournés au lac des Bouillouses près
de Font-Romeu. L'adaptation et le
dialogue sont de André Legrand.

VAL D'ENFER

En raison des circonstances, le
film *Val d'Enfer*, qui devait être
tourné sur la Côte d'Azur, avec Mi-
chel Simon, par Maurice Tourneur,
est remis à une date ultérieure. La
Continental Films reprendra cette
production, vraisemblablement, dans
quelques mois.

Toutefois, comme nous l'avons an-
noncé, Michel Simon commencera
au début de janvier, pour la Con-
tinental Films, sous la direction d'An-
dré Cayatte, avec Albert Préjean,
Au Bonheur des Dames, tiré du ro-
man d'Emile Zola.

NOUVEAUX FILMS AU MONTAGE

Picpus (Continental) (terminé 8
décembre).

Mathia la Mésisse (Comahy)
(terminé 12 déc.).

Monsieur des Lourdes (Pa-
thé) (terminé 13 déc.).

Goupi Malin Rouge (Minerva)
(terminé 17 déc.).

L'Âge de la Nuit (Pathé) (ter-
miné 20 déc.).

CHANGEMENTS DE TITRES

D'où vient Marie Martine, pro-
duction Eclair-Journal, que réalise
Albert Valentin aux studios Photoso-
nor, redevient *Marie Martine* qui
avait été le titre initial de ce film.

Volte Face, qui s'était primiti-
vement appelé *Métier de Femme*, est
définitivement changé en *L'Inévi-
table Monsieur Dubois*.

PRODUCTEURS toutes distributeurs des films pour la région de MARSEILLE
FILMS CHAMPION
1, BOUL. DE LONGCHAMP - MARSEILLE
Les plus hautes références professionnelles et bancaires
Adresse permanente: M. A. LE BOYTEUX, propriétaire des films "Champion" 42, rue Basse CAEN (C^o d'or)

NOUVEAUX FILMS PROJÉTÉS

LES VISITEURS DU SOIR
Conte féerique à grand spectacle
avec Arletty, Jules Berry
F. Ledoux, Alain Cuny
et Marie Déa

DISCINA 123 min.

Origine : Française.
Prod. : Discina (A. Paulvé).
Réal. : Marcel Carné. **Auteurs :** Scénario original et dialogue : Jacques Prévert et Pierre Larroche. **Déroulement technique :** Marcel Carné. **Musique :** Maurice Thiriet. **Chef-opér. :** Roger Hubert. **Décor. :** W. Khévitich. **Montage :** Rust. **Studios :** Saint-Maurice et Nice-La Victorine.
Interprètes : Arletty, Marie Déa, Fernand Ledoux, Alain Cuny, Jules Berry, Marcel Herrand, Gabriel Gabrio, Pierre Labry, Jean d'Yd, Roger Blin.
Sortie en excl. : Paris, le 5 déc. 42 au Lord-Byron et au Madeleine.

Ce film de très grande classe, d'une beauté exceptionnelle, représente le plus important et le plus courageux effort de la production française depuis l'Armistice. Il constitue, aussi bien sur le plan artistique que dans le domaine du spectacle cinématographique, une réussite à peu près absolue, qui marquera dans les annales du cinéma. Le producteur Paulvé et le réalisateur Carné doivent être également associés dans cette réussite : avec *Les Visiteurs du Soir*, ils ont donné la preuve éclatante que le sens du beau et du vrai cinéma n'est pas perdu chez nous.

La belle légende moyennâgeuse du diable vaincu par l'amour est le thème du scénario de Jacques Prévert et Pierre Larroche sur lequel Carné a construit un film admirable où toutes les ressources de la technique et de l'art cinématographique ont été utilisées pour matérialiser sur l'écran une extraordinaire atmosphère de merveilleux et de surnaturel, tels l'arrêt pendant la danse, l'arrivée et les métamorphoses du diable, la vue du tournoi dans la fontaine magique et surtout l'émouvante scène finale des deux amoureux changés en statues de pierre mais dont le cœur continue à battre.

La réalisation, étudiée et soignée dans les moindres détails, témoigne d'une rare perfection : dans le cadre grandiose du château-fort entièrement reconstitué, le Moyen-Âge revit sous nos yeux avec ses tableaux de banquet, d'exhibition de badlins, de tournois, de départ pour la chasse. Mais c'est dans les scènes d'amour et d'intimité que se concentre toute la poésie du film. Magnifique photographie de Roger Hubert : très beaux éclairages, splendides paysages choisis avec un goût raffiné. Belle partition de l'excellent compositeur Thiriet.

L'interprétation est digne du talent du réalisateur : Carné a dirigé ses acteurs avec la même autorité qu'il a su mener son film. Jules Berry personnifie le diable de façon éblouissante ; Arletty joue avec toute sa finesse le rôle délicat et difficile de Dominique. Marie Déa est attendrissante et Alain Cuny, bien conduit par Carné, fait de bons débuts à l'écran.

Même si le public moyen, à qui le cinéma parlant et le théâtre filmé ont pu faire oublier le sens du langage des images qu'il possédait mieux au temps du muet, était de prime abord légèrement déconcerté par le style de poésie subtile et de pure expression cinématographique des *Visiteurs du Soir*, il est absolument certain qu'aucun spectateur ne pourra rester indifférent devant la grandeur et la beauté de cette œuvre faite pour l'en-

LA CROISÉE DES CHEMINS
Comédie dramatique
avec P. Richard-Willm
et Josette Day
C.P.L.F.-GAUMONT 90 min.

Origine : Française.
Prod. : Films Marcel Pagnol (J.-M. Thér).
Réal. : Berthomieu. **Auteurs :** Roman d'Henry Bordeaux. **Adapt. et dial. :** A.P. Antoine. **Musique :** Georges Derveaux. **Décor. :** Giraud. **Chef-opér. :** Thomas. **Studios :** Marseille.
Interprètes : Pierre Richard-Willm, Josette Day, Madeleine Robinson, Pierre Brasseur, Georges Lannes, Gisèle Parry, Jacques Tarride, Robert Moor.
Sortie en excl. : Paris, 2 déc. 42 au Paramount.

Nouvelle adaptation cinématographique d'une œuvre de Henry Bordeaux, dont le sujet est, encore une fois, un conflit dramatique et passionnel situé dans le monde de la bourgeoisie. Des acteurs connus incarnent les principaux personnages ; on verra avec plaisir Josette Day, toujours aussi belle, et qui n'avait pas paru à l'écran depuis longtemps. Le film, qui se déroule dans une atmosphère un peu conventionnelle, tend à mettre en valeur le sentiment du devoir et le sens de la famille.

Le Docteur Pascal Rouvray (Pierre R. Willm) a épousé Henriette (Madeleine Robinson) il y a dix ans, à la mort de son père. Renonçant à la vie parisienne, il a repris en province le cabinet médical paternel pour subvenir à la charge des siens. Sa sœur Claire (Gisèle Parry) épouse Julien (Jean Tarride). Survient un ami de Pascal, l'épaveur (Pierre Brasseur), spéculateur imprudent, qui offre un emploi à Julien dans ses affaires à Paris. Claire, fûtelle et coquette, est ravie de quitter la province. C'est alors que Pascal reçoit sa nomination à une chaire de l'École de Médecine de Paris.

Pascal retrouve une amie de jeunesse, Laurence (Josette Day), avec laquelle il fut autrefois fiancé. Elle est maintenant Mme Chassal : son mari, politicien (Georges Lannes), devient ministre de la Justice. Laurence fait mine d'éprouver pour Pascal une passion non éteinte. Pascal surprend sa sœur Claire sur le point de tromper son mari ; il l'en empêche. Pascal est fort troublé par la coquetterie de Laurence. Il délaisse sa femme qui, brisée de chagrin, retourne dans leur maison provinciale. Mais Laurence, froide et cruelle, a seulement voulu désespérer Pascal, qui se ressaisit, et part retrouver sa femme.

chantement des yeux et de l'esprit. Ce film exceptionnel, qui portera loin et longtemps le prestige du cinéma français, mérite une exploitation non moins exceptionnelle.

Au Moyen-Âge. Deux ménestrels, Gilles (Alain Cuny) et Dominique (Arletty) ont signé un pacte avec le diable. Ils arrivent dans le château du Baron Hugues (F. Ledoux) au moment où l'on fête les fiançailles de sa fille Anne (Marie Déa) avec le Chevalier Renaud (Marcel Herrand). Dominique et Gilles ont pour mission de désunir les fiancés, au moyen de sortilèges démoniaques.

Tandis que Dominique exécute fidèlement les desseins du démon, elle provoque la mort de Renaud tué en tournoi par le Baron Hugues et détourne ce dernier de ses devoirs. — Anne et Gilles s'éprennent sincèrement l'un de l'autre. L'intervention personnelle du Diable, sous les traits d'un étrange voyageur (Jules Berry) avec tous ses maléfices, ses menaces, et même la métamorphose des deux amants en statue de pierre, ne pourra arrêter leur passion. Le diable aura échoué devant un grand amour sincère.

LE BIENFAITEUR
Comédie dramatique
avec Raimu
REGINA 88 min.

Origine : Française.
Production : Régina.
Réalisation : Henri Decoin. **Auteurs :** Scénario original d'Asché. **Adapt. et dial. :** Yves Mirande. **Musique :** Georges Van Parys. **Décor. :** Pimcoff. **Chef-opér. :** Jules Krüger. **Montage :** Feyté. **Studios :** Buttes-Chaumont.
Interprètes : Raimu, Suzy Prim, Jacques Baumer, Larquey, Charles Granval, Lucien Gallas, Deniaud, Georges Colin, Alexandre Rignault, Bergeron, Maupi, Malfre, Viguier, Anne Vandene, Hélène Manson, Marguerite Ducouret, Marcelle Monthyl et Lucienne Delye.
Sortie en excl. : Paris, le 11 déc. 42 au Biarritz.

Excellent film dramatique basé sur un sujet fort original et intéressant qui nous présente Raimu dans un rôle tout à fait nouveau pour lui où il incarne un brave bourgeois provincial dissimulant la seconde personnalité d'un chef de bandits à Paris. L'action se déroule dans une remarquable unité et est parfaitement construite ; l'intérêt croît sans relâche. Très bonne réalisation de Henri Decoin : l'atmosphère de la petite ville de province avec ses personnages typiques est parfaite.

Raimu a fait dans ce film une de ses meilleures créations. A noter également la belle interprétation de Georges Colin dans le rôle du policier. Suzy Prim joue avec sobriété et finesse. Tous les autres rôles sont bien tenus. Film très public assuré d'un très grand succès d'exploitation.

La petite ville de Barfleur-sur-Oron possède un bienfaiteur : le bon M. Moulinet (Raimu) ; il préside les bonnes œuvres, soulage les pauvres, désarme les brutes et régale chaque dimanche, en « cajibataires », les notables du pays... Il devient amoureux discrètement de Mme Berger (Suzy Prim), jeune veuve coquette, qui dirige l'œuvre des jeunes filles abandonnées.

Appelé par un télégramme sollicitant pour les derniers moments de son oncle, M. Moulinet apparaît dans le personnage de Guillot, chef d'une bande de malfaiteurs qui désarme la justice. Au retour, il offre à sa fiancée une bagne splendide. Mais l'inspecteur Picard (Georges Colin) ouvre son enquête. Par Bébert (Lucien Gallas), il trouve la piste de ce Moulinet, en qui, débarqué au village, il croit reconnaître son ancien « client » Guillot... Prudent et avisé, il poursuit ses recherches et mène avec Moulinet une sorte de jeu « du chat et de la souris ». Finalement, Moulinet est forcé d'avouer être Guillot ; mais il obtient de Picard qu'il ne dise rien à Mme Berger. Il obtient aussi qu'on le laisse aller maîtriser un ivrogne qui a mis le feu à sa maison et meurt dans une sorte d'apothéose et le village ignore toujours l'indignité de son Bienfaiteur.

CHEMIN DE L'AZUR
Tourisme
FILMS DE CAVAGNAC 10 min.

Origine : Française. **Prod. :** F. de Cavaignac. **Réal. et Photo :** L. Emon. **Musique :** Van Hoorebeke. **Sortie :** Paris, 11 nov. 42 au Triomphe, avec *Mélodie pour Toi*.

Les principales étapes de la Route d'été des Alpes : Grenoble et la vallée de La Romanche, le lac Chambon et son barrage, le Lautaret à 2.000 mètres d'altitude et la Barre des Ecrins ; au loin, la Meije (4.000 mètres). Puis Briançon, la vallée de la Durancie, le Col de Vars, le Verdun, Entrevaux, puis la Côte d'Azur. Intéressants aspects pittoresques. Peu original toutefois.

L'ENFER DU JEU
Drame d'aventures exotique
avec
Sessue Hayakawa, Mireille Balin
et Pierre Renoir
DISCINA 99 min.

Origine : Française.
Production : Eides.
Réalisation : Jean Delannoy. **Auteurs :** Roman de Maurice Dekobra : « Macao, l'Enfer du Jeu ». **Adapt. et dialogue :** Roger Vitrac. **Musique :** Georges Auric. **Chef-opér. :** Nicolas Hayer et Fred Langenfeld. **Décor. :** Pimcoff. **Studios :** Nice, La Victorine.
Interprètes : Sessue Hayakawa, Mireille Balin, Pierre Renoir, Henri Guisot, Louise Carletti, Roland Toutain, Georges Lannes, Jim Gerald.
Sortie en excl. : Paris, le 16 déc. 42 au Colisée et à l'Aubert-Palace.

Excellent film d'aventures à grande mise en scène dont l'action se situe en Extrême-Orient, dans le monde des trafiquants d'armes et des établissements de jeux. L'intrigue, fort attachante et habilement conduite, donne lieu à des scènes d'une profonde intensité dramatique. La réalisation de Jean Delannoy est de tout premier ordre : décors grandioses, beaux extérieurs, splendide photo, beaucoup de mouvement, effets comiques.

L'interprétation est à la hauteur de la qualité de la mise en scène avec Sessue Hayakawa dans une de ses meilleures créations, Pierre Renoir, aventurier assez sympathique, Mireille Balin, séduisante théâtrale en rupture de tournure, Henri Guisot, parfait dans sa composition de traître cauteleux, et Roland Toutain, en journaliste sportif, qui, avec Louise Carletti, en jeune Chinoise, constitue l'élément sentimental de cette importante production.

A Canton, en pleine guerre sino-japonaise, un aventurier, Krall (Pierre Renoir), qui fournit des armes aux Chinois, recueille à bord de son yacht un Française, Mireille (Mireille Balin) qui faisait partie d'une tournée théâtrale. Krall se rend à Macao où il compte se procurer des armes auprès de Ying Tchai (S. Hayakawa), personnage mystérieux qui, sous le couvert de diriger une grande banque, exploite plusieurs salles de jeu. Ying Tchai exige de Krall le paiement comptant, Krall, incapable de donner l'argent, se voit dans une situation désespérée. Mireille tente vainement de le séduire Ying Tchai qui veut la retenir près de lui.

Sur ces entrefaites, Jasmine (Louise Carletti), fille de Ying Tchai, apprend le véritable métier de son père. Elle se sauve de la maison et se rend au yacht de Krall, espérant y rencontrer un journaliste français, ami de Krall, Pierre (Roland Toutain) qui l'aime et qu'elle aime. Krall fait enfermer Jasmine et menace le père de céder les armes en échange de la libération de sa fille. Mais celle-ci s'est enfuie avec Pierre tandis que le yacht, qui voguait vers Canton avec son chargement d'armes, est détruit par des avions et que Ying Tchai, croyant sa fille à bord, se suicide. Réalisation banale.

CAMBRAI
Tourisme
C.F.F.D. 13 min.

Origine : Française. **Prod. :** Cambrina Film. **Sortie :** Paris, le 3 nov. 42 au Ciné-Opéra et au Bonaparte avec *Un Mari modèle*.

Promenade dans Cambrai, montrant les aspects pittoresques de cette cité ancienne : ses églises, son Beffroi fameux, l'enceinte antique, les vieilles maisons et le célèbre tableau de Rubens : *Mise au Tombeau* ; le carillon de Martin et Martine. Souvenir de Fénélon et de Louis Blériot. Activité industrielle : broderie à la machine avec l'automatique Jacquart, à 1.200 aiguilles ! Confiserie, fabrication de la chicorée.

NOUVEAUX FILMS PROJÉTÉS

SANG VIENNOIS
Comédie chantante et dansante
(doublée)
avec Willy Fritsch, Hans Moser
et Théo Lingner
TOBIS 105 min.

Origine : Allemande.
Production : Wien Film.
Réalisation : Willy Forst. **Auteurs :** Scénario de Ernst Marischka et Willy Forst. **Musique :** Johann Strauss.
Interprètes : Willy Fritsch, Maria Holst, Hans Moser, Théo Lingner, Dorit Kreysler, Paul Kenckels, Hedwig Bleitrau.
Sortie en excl. : Paris, le 3 décembre 1942 au Normandie.

Grande comédie « viennoise » avec chants et danses dont l'action se déroule en marge du Congrès de Vienne en 1814. Le film comporte une luxueuse mise en scène, de vastes déploiements de figuration, avec de ravissants costumes. L'anecdote, assez simple, met en relief les épisodes comiques bien joués par Hans Moser et Théo Lingner en majordomes rivaux et une intrigue sentimentale avec quiproquos. Le clou du film est le grand bal du Congrès avec la valse de Strauss, Sang viennois, remarquablement chantée par Maria Holst et Dorit Kreysler, les deux jolies interprètes féminines de ce spectacle distrayant.

Vienne 1814 : le jeune Comte Georges Wolkersheim (Willy Fritsch), ambassadeur d'une principauté germanique, vient d'épouser la jolie Mélanie (Maria Holst), Viennoise de naissance. Le couple connaît immédiatement l'appel de la gaité et de la galanterie viennoise. Jean (Théo Lingner), majordome du Comte et Knopel (Hans Moser), maître d'hôtel de la comtesse, sont en rivalité pour le service de leurs maîtres.

Un malentendu fait croire à Mélanie que Georges la trompe avec une jolisse danseuse de l'Opéra de Vienne : Liesl (Dorit Kreysler). Surpris aux bras de sa compagne d'un instant, il la présente comme sa femme. Au cours du grand bal impérial donné par Metternich à la Hofbourg où les deux femmes sont mises en présence, la comtesse Mélanie est courtisée de fort près par le galant prince Louis, héritier de Bavière... Finalement tout rentre dans l'ordre sans dommage.

LES FANTAISIES DE LA PELLICULE
C.F.F.D. 9 min.

Origine : Française. **Réal. :** J.-J. Delafosse. **Prise de vues :** Paul de Roubaix. **Décor :** J. Perdriz. **Musique :** Michel. **Sortie :** Paris, 27 nov. 42 au Cinéma des Champs-Élysées, Arts, Sciences, Voyages.

Présentation de divers procédés de truaque utilisés au cinéma : maquettes, effets de ralenti et d'accélération, régression des images ; amusant et agréable.

PROCHAINEMENT, INAUGURATION
Reportage
U.F.P.C. 20 min.

Orig. : Française. **Prod. :** C.G.C. **Réal. dram. :** Cerutti. **Opér. :** Marcel Grignon. **Mus. :** Henry Verdun. **Sortie :** Paris, 21 oct. 1942, au Madeleine, avec *L'Appel du Ble*.

Excellent reportage, bien photographié, intéressant et original, montrant, en détail, le travail d'un groupe de collaborateurs travaillant à la conception et à la réalisation d'une grande exposition, dans le cadre immense du Grand-Palais. Il s'agit de l'Exposition de la « France Européenne ».

Le film présente de curieux effets de relief et de perspectives, évocation très habile et très prenante de ce travail délicat, à la fois artisanal et artistique, qui, au moyen de matériaux fragiles, réalise des effets monumentaux exceptionnels. L'auteur a su mettre en valeur la puissance et l'habileté du travail humain.

HUIT HOMMES DANS UN CHATEAU
Comédie policière
avec René Dary
et Jacqueline Gauthier
SIRIUS 93 min.

Origine : Française.
Prod. : Films Sirius.
Réal. : Richard Pottier. **Dir. de prod. :** Jacques Vitry. **Aut. :** Roman de Jean Kéry. **Dial. :** Jean Lechanois. **Musique :** A. Honegger et A. Hôhère. **Décor. :** Mary. **Chef-opér. :** Georges Million. **Montage :** Germaine Fouquet. **Studios :** Photosonor.
Interprètes : René Dary, Jacqueline Gauthier, Aline Carola, Louis Salou, Georges Grey, Colette Régis, André Carnège, Pierre Palau, Jean Meyer, Maurice Perrat, Jean Daurand, Charles Lemontier, Jean Morel, Gabrielle Fontan, Frouhins, Vasty, Robert Arpin, Champi.
Sortie en excl. : Paris, le 9 déc. 42 au Balzac et au Helder.

Attachante intrigue policière, pleine de mouvement et d'imprévu, avec de bons moments comiques qui détendent des épisodes dramatiques. L'action, mystérieuse à souhait, présente une jeune et sympathique couple fort amusant de détectives amateurs incarnés avec fantaisie et originalité par René Dary et Jacqueline Gauthier. Les éléments de l'enquête sont emboîtés très adroitement. Réalisation soignée, atmosphère convaincante. Spectacle très distrayant ; du bon cinéma.

M. et Mme Paladine (René Dary et Jacqueline Gauthier) écrivent, en étroite collaboration, des romans policiers renommés. Ils se trouvent, par hasard, sur la trace d'une affaire compliquée de meurtre et de tentative de captation d'héritage. A cours d'un naufrage mystérieux en mer, un vieillard recueilli dans un canot meurt ; puis, l'officier, qui avait pris place à bord de ce canot (Jean Morel) est assassiné à Paris. La police croit à un suicide.

M. et Mme Paladine retrouvent dans un antique château provincial, qu'habite la vieille comtesse de Chancel (Colette Régis) et sa nièce Hélène (Aline Carola) une partie des survivants du naufrage, dont ils avaient vu les visages à l'écran dans les Actualités. Un jeune acteur de passage, Alain (Georges Grey), fait la conquête d'Hélène. M. Paladine fait échouer les machinations du redoutable de Launay (Louis Salou), en dépit des idées préconçues du juge d'instruction (André Carnège) et des tentatives d'assassinat dont il réussit à se tirer sans mal. Hélène épousera Alain.

GUTENBERG ET L'ART DE L'IMPRIMERIE
Art et histoire
TOBIS 16 min.

Origine : allemande. **Prod. :** U.F.A. **Réal. :** Kurt Rupli. **Photo :** Kurt Stanle. **Conseiller technique :** Dr. A. Ruppel, directeur du Musée Gutenberg, à Mayence. **Mus. :** Cl. Schmalstich. **Sortie :** Paris, le 16 octobre 1942, au Normandie avec *Crépuscule*.

Des impressions par rouleaux ou planchettes gravées sont fort anciennes. Gutenberg eut l'idée d'abandonner les planchettes de bois, pour les lettres mobiles indépendantes et assemblables à volonté. Des scènes reconstituées évoquent le travail dans son atelier, identique à celui de nos modernes ateliers d'imprimerie. Présentation de quelques œuvres sorties des presses de Gutenberg : notamment ses deux Bibles. Le film, limité aux phases allemandes de cette immense découverte, passe très rapidement sur les inventions ultérieures des presses rapides, des rotatives, de la linotype. Il marque bien combien cette invention fut un tournant décisif dans le développement de la civilisation moderne. Réalisation importante et soignée.

AU GRÉ DU VENT
(doublée)
Comédie sentimentale
avec Hannelore Schroth
et Rolf Moebius
A.C.E. 80 min.

Origine : Allemande.
Prod. : Terra.
Réal. : R. von Norman. **Auteur :** Roman de Léo Wispeler. **Scénario :** Axel Ivers. **Musique :** W. Zeller.
Interprètes : Hannelore Schroth, Rolf Moebius, Walter Steinbeck, Erika von Thellmann, Lola Mothel, Albert Florath, Claire Reigbert.
Sortie en excl. : Paris, le 1er déc. 42 au Caméo.

Charmante comédie sentimentale qui possède, avant tout, le grand mérite de se dérouler dans de splendides extérieurs : l'action se passe le long des grandes routes d'Allemagne, et nous voyons défiler de magnifiques paysages de rivières, de prairies, de lacs, de forêts, de villages. Hannelore Schroth, déjà vue dans « La Jeune Fille au Lilas », et Rolf Moebius, sont les excellents animateurs de ce film de jeunesse et de fraîcheur.

Le jeune Percy Averhoff (Rolf Moebius), rentrant dans sa famille après un long séjour à l'étranger, s'est mis en tête de refuser de connaître la fiancée que ses parents lui destinent : une nommée Anne Osterkamp (Hannelore Schroth). Sa sœur Edith (Lola Mothel) lui signale une curieuse petite annonce : « Jeune fille, 18 ans, cherche compagnon pour voyage en auto... » Il prend rendez-vous avec l'auteur de l'annonce : Amalie Hartwig et part avec elle.

Or, Amalie n'est autre que Anne, et cette histoire a été imaginée par Edith, qui veut faire le bonheur de son frère et de son excellente amie Anne. Les parents d'Anne et de Percy se mettent à la recherche des fugitifs, qu'ils retrouvent après quelques aventures charmantes.

L'IRRÉSISTIBLE REBELLE
Comédie fantaisiste
avec Jean Tissier
et Roland Toutain
DE KOSTER 81 min.

Origine : Française.
Prod. : Spardice 1939-1940.
Réal. : J.-P. Lechanois. **Auteur :** Scénario original de J. P. Lechanois. **Chef-opér. :** Asselin. **Musique :** Poussigne. **Studios :** Buttes-Chaumont.
Interprétation : Jean Tissier, Roland Toutain, André, Gaston Modot, Jeanne Fusier-Gir, Georges Tissier, Winnie Winfried, Geneviève Soria.
Sortie générale : Paris, 21 oct. 42.

Originale fantaisie sans prétention dont l'action se passe dans certains milieux cinématographiques parisiens d'avant-guerre. Les héros en sont trois auteurs en quête d'un scénario : le film matérialise au fur et à mesure l'histoire qu'ils imaginent. Certaines scènes sont amusantes : la réalisation, fort simple, ne va pas sans quelque recherche. Bonne interprétation.

Dans un petit bureau des Champs-Élysées, trois scénaristes d'une firme cinématographique « fantôme » (Jean Tissier, Gaston Modot et André) doivent « pondre » en une nuit un scénario que leur a demandé leur producteur, qui a enfin trouvé un commanditaire. Les idées viennent difficilement : ils imaginent une comédie d'aventures où un beau jeune premier (Roland Toutain) doit faire, dans une île déserte, la conquête d'une jeune et belle millionnaire (Winnie Winfried). Au moment où ils ont presque trouvé le dénouement de ce sujet, le producteur leur téléphone que le commanditaire n'est plus d'accord. Il n'y aura donc pas de film : encore une idée à l'eau !

LA DANSE ÉTERNELLE ET SYMPHONIE EN BLANC
Deux documentaires sur la danse
PATHE CONS. 32 min. et 23 min.

Origine : Française. **Prod. :** Pathe-Cinéma. **Réal. :** René Chanas. **Dir. de prod. :** Dr. Ardois. **Scénario :** Léandre Vaillat et Serge Lifar. **Choréographe :** Serge Lifar. **Musique :** Henri Sauguet. **Orchestre :** Opéra, sous la direction de Roger Désormières. **Chef-opér. :** Toporkoff. **Décor. :** Aguetand. **Studios :** Pathe-Franceur. **Interprètes :** Serge Lifar, Miles Loria, Darsonval, Schwarz, Chauviré, Serge Peretti et le corps de ballet de l'Opéra de Paris.
Sortie en excl. : Paris, 27 nov. 42 au Cinéma des Champs-Élysées.

Sous le titre unique, *Symphonie en Blanc*, le cinéma des Champs-Élysées projette actuellement à Paris deux documentaires réunis en un seul film. Il s'agit de *La Danse éternelle* et *Symphonie en Blanc*, deux réalisations remarquables, d'un goût et d'un sens artistique sans défaut qui évoquent l'histoire de la danse et nous montrent les réalisations admirables obtenues à notre Académie nationale de Danse : l'Opéra de Paris.

La beauté et la grâce des étoiles et des élèves de l'Opéra, l'élégance suprême des gestes et des mouvements ont de ces deux films un véritable ravissement pour les yeux.

La Danse éternelle relate l'histoire du développement de la danse, depuis l'antiquité, avec rappels des beaux temps grecs, jusqu'à nos jours : le film comporte de belles séquences de danses africaines et de l'Extrême-Orient, des danses de caractère en Europe, Hongrie, Espagne ; c'est, enfin, le développement de la danse en France depuis quatre siècles.

Symphonie en Blanc est consacré spécialement à l'étude de la danse classique telle qu'elle se pratique à l'Opéra de Paris. Les pas et les figures classiques sont présentés à la leçon de danse de l'Opéra avec les danseuses, les danseurs étoiles conduits par Serge Lifar. Jolis effets de ralenti sur les figures de saut. Évaluation de quelques grands ouvrages du répertoire : le ballet romantique avec *Gisèle*, le ballet moderne avec *Le Chevalier et la Damoselle*. Ces deux films constituent un saisissant spectacle d'harmonie et de beauté. Ils montrent les incomparables et merveilleuses ressources que le cinéma peut trouver dans la danse comme thèmes d'inspiration.

« France-Actualités » N° 17 (11 décembre 1942) (400 mètres) (15 minutes). — 1. Pensons à nos prisonniers. — 2. Les Sports : 2. Paris. Cross de « Paris-soir ». 3. Roissy-en-France. Cross cyclo-pédestre. 4. Berlin. Fête de la « Force par la Joie ». — 5. Nos anciens champions. 6. Carinthie. La Journée du paysan. 7. Bruxelles. Clinique pour les chiens. — 8. Arts et Lettres 8. Comédie-Française : La Reine morte. 9. Vienne. 30^e anniversaire de Gerhart Hauptmann. — 10. Le Monde en guerre : 10. Allemagne. Formation des équipages de sous-marins. 11. Sur le Don. 12. Attaque aérienne du port d'Alger et ravitaillement du port de Bizerte.

« France-Actualités » N° 17 (18 décembre 1942) (411 mètres) (15 minutes). — 1. Hollande : Championnats de natation. 2. Match de boxe. 3. Lyon : Cross « Aycagner ». 4. Allemagne : Record de vol à voiles. — 5. Travers l'Europe : 5. Récolte de fruits en Bessarabie. 6. Enseignement agricole féminin. 7. Danemark : La pêche au saumon. 8. U.R.S.S. : La réouverture des Églises. — 9. Le Monde en guerre : 9. Sur le front du Caucase. 10. Dans le Secteur central du front de l'Est. 11. Mouillage de mines dans la Mer Noire. 12. Activité aérienne sur le front de l'Est. 13. La Voix de la France.

ACCIDENT

Nous apprenons que M. Jacques GUILLARMEAU, le sympathique représentant des Films Védis, vient d'être victime d'un léger accident qui l'obligea à garder la chambre pendant un mois et demi environ. Pendant son absence, M. Guillarmeau prie sa fidèle clientèle de bien vouloir s'adresser directement à sa Société.

FONDS DE COMMERCE D'EXPLOITATION DE SALLES

X **Cinéma à Marseille**, quartier Saint-Barnabé, 27, rue Montaigne, fonds vendu par M. Brain à M. Somers Combert (6 nov. 42).

X **Cinéma Café de France à Valras-Plage** (Hérault), rue Charles-Thomas, fonds vendu par MM. Caze et Fournier à M. Eugène Parent (31 oct. 42).

X **Vox à Montigny-les-Corbeilles** (S.-et-O.), 5, Grande-Rue, fonds vendu par M. de Glareuil à Mme Lemaître (7 nov. 42).

X **Olympia-Gaumont à Bordeaux**, 9, cours Georges-Clemenceau et 8, rue du Palais-Galien. Par suite de cessions d'actions, la Sté Nouvelle des Ets Gaumont est seule propriétaire de fonds (5 nov. 1942).

X **Star au Pré-Saint-Gervais** (Seine), 20, Grande-Rue, fonds vendu par Sté Cinéma-Attraction à M. Clou (1^{er} nov. 1942).

X **Cinéma à Castelnaudary** (Aude), avenue de la Gare, fonds vendu par MM. Vidal et Xixonet à M. Bressonge (31 oct. 42).

X **Cinéma à Prémery** (Nièvre), M. Raymond Chaillot, directeur de la Sté Cinéma-Paris-Provence est autorisé à créer ce cinéma (17 oct. 42).

X **Femina à Châteaurenard** (B.-du-R.), quartier Gentelin, fonds vendu par M. Giovannoli à M. Vidal (7 nov. 1942).

X **Cinéma à Broons** (Côtes-du-Nord), Mme Guérin, 15 bis, rue Noël-du-Fail, Rennes, est autorisée à créer ce cinéma (5 oct. 1942).

X **Cinéma à Condom** (Gers), fonds vendu par M. Laborde à MM. Alary et Fouscaint (14 nov. 42).

X **Cinéma à Huissieu-sur-Cosson** (Loir-et-Cher), M. Brossard (René), demeurant à Huissieu-sur-Cosson est autorisé à exploiter une salle de cinéma dans cette commune (9 oct. 42).

X **Cinéma (et café) à Saint-Pierre d'Oléron** (Charente-Maritime), 3, rue de la République, fonds vendu par Mme Curt à M. Léandre Poitou (15 nov. 42).

X **Cinéma à Moulins-Engilbert et Luzu** (Nièvre), M. Danteloup (Pierre), demeurant à Cerey-la-Tour, rue Pasteur, est autorisé à exploiter ces deux cinémas (1^{er} octobre 1942).

X **Licence de tournage**, siège à Béziens (Hérault), 10, rue d'Assas, fonds vendu par MM. Guillot et Pierson à M. Joseph Caselles (14 nov. 42).

X **Cinéma à Remiremont** (Vosges), M. Menigoz (René), demeurant à Remiremont, 23, rue de la Navée, est autorisé à exploiter une salle de cinéma à Remiremont (24 oct. 1942).

X **Variétés à Sain Bel** (Rhône), fonds vendu par M. Triomphe à M. Limozin (13 nov. 42).

X **Sébastopol à Paris**, 43, boulevard de Sébastopol, fonds vendu par S.A.R.L. Ciné-Sébastopol à Nouvelle Société du Cinéma Sébastopol (21 nov. 1942).

X **Apollo à Neuilly-en-Thèle** (Oise), 7, rue de Paris, Fonds vendu par M. Bouche à Société Boulnois et Delattre (18 nov. 1942).

X **Bijou (et Bal) à Noisy-le-Grand** (S.-et-O.), 98, Grande-Rue, fonds vendu par M. Gaulmin à M. Gauthier (21 nov. 1942).

PETITES ANNONCES

Demandes et offres d'emploi : 5 fr. la ligne. — **Achat et vente de matériel, de salles, annonces immobilières et de brevets :** 15 fr. la ligne.

Annonces commerciales pour la vente de films : 100 fr. la ligne.

Pour les annonces domiciliées au journal, 1 fr. 50 de supplément pour France et Empire Français; 3 fr. pour l'Etranger. Les petites annonces sont payables d'avance. L'administration du journal décline toute responsabilité quant à leur teneur.

DEMANDES D'EMPLOI

Caissière grand cinéma, références premier ordre, cherche place caissière ou ouvrière. Ecrite case n° 605 à la Revue.

Opérateur - électricien cherche place province ou grande banlieue, ferait entretien, publicité, nettoyage. Sérieuses références. Ecrite case n° 612 à la Revue.

SCHEMAS ET TITRES ANIMES 16 mm. FRED JEANNOT, 86, rue de Sèvres, SÈG. 40.76-PARIS-7.

ACHATS CINÉMAS

Désire trouver petite salle, régions indifférentes.

Ecrite Mme Cavalier, 55, rue Edouard-Vaillant, Bourges (Cher).

Suis acheteur au comptant ciné d'environ 500 places, faire offres. Quinton, 99, rue Gambetta, Royan (Charente-Maritime).

Suis acheteur cinéma, affaire importante pouvant justifier bénéfices, avec ou sans immeuble, paiement comptant. Ecrite case n° 606 à la Revue.

Recherche salle moyenne importance (même fermée), banlieue jusqu'à 80 kilomètres de Paris. Faire offres :

H. Dessent, 10, rue Le Dantec, Paris 13^e. Téléphone : GOB. 72-57.

Achète salle 35 mm. ou 16 mm. 300 à 800 places.

Ecrite Marin, rue de Verdun, Quiberon (Morbihan).

Recherche cinéma en gérance ou en location, avec ou sans promesse de vente, région ouest ou sud-ouest. Sérieuses références. Ecrite case n° 607 à la Revue.

Agence Générale du Spectacle

VENTES et ACHATS de CINÉMAS

112, b. Rozechouart
Mont. 86-66

VENTES CINÉMAS

Vendrais cinéma moyen en plein rapport, 80 kilomètres de Paris. Intermédiaires s'abstenir. Ecrite case n° 608 à la Revue.

A céder Tournée 12 salles dans Eure, écrans installations, logement assuré, bail à volonté. Recettes : 250.000 fr. prix total avec appareils, moto : 275.000 francs. Exclutivité S.O.S., 32, place Saint-Georges, Paris.

A vendre grande licence de cinéma, café-dancing. Ecrite case n° 611 à la Revue.

ACHATS MATÉRIEL

Suis acheteur au comptant 40 strapontins ordinaires, pied fer, un pick-up et tourne-disques, écran et fauteuils occasion. Ecrite case n° 609 à la Revue.

Achète bon prix tous cinémas et films 8 mm., 9 mm., 5, 16 mm. et 17 mm., 5 sonores ou muets, même incomplets. Faire offre et prix, Marin, rue de Verdun, Quiberon (Morbihan).

Cherche appareil ciné parlant 16 mm. Ecrite P. Hucheloup, 72, rue Saint-Jacques, Loches (Indre-et-Loire) (Zone non occupée).

Suis acheteur 250 à 500 fauteuils bon état. Faire offre avec description et prix. Case n° 613 à la Revue.

Somme acheteurs projecteurs occasion, transformateurs d'arcs, écrans, groupes, lanternes, etc.... Victoria Electric, 5, rue Larribe, Paris. LAB. 15-05.

Somme acheteurs de tout matériel cinématographique peu ou très important. Ets A. Salin, 18, av. Berlioz, Montreuil-sous-Bois. Tél. : AVRON 31-40.

L'OMNIA DU SPECTACLE

POUR VENDRE, ACHETER ou ÉCHANGER

Un Cinéma, un Music-Hall, un Cabaret

adressez-vous à
L'OMNIA DU SPECTACLE
Ancien Cabinet VERDIER
Maison Spécialisée

47, Rue de Maubeuge, Paris (9^e)
Tél. : TRU.84-17 R. C. 238.795 B

VENTES MATÉRIEL

A vendre : appareil Debrie portatif en deux valises, grille trois dents, lecteur non tournant, projecteur révisé, ensemble en bon état. Faire offre à M. François, ingénieur, 14, rue Pierre-Curie, Dôle (Jura). Tél. : 3-38.

Echangeais vingt disques légèrement usagés, notice sur demande. Faire offre à Fortin - Dangeul (Sarthe).

A vendre : deux projecteurs jumelés Pathé, sur pied fonte avec lecteurs et ampli. Prix demandé : 25.000 francs.

S'adresser Cinéma Orangerie, 17 Grande-Rue à Draveil (S.-et-O.), le samedi ou le dimanche.

S. O. S.

(Standard Office du Spectacle)
32, Place Saint-Georges, PARIS - TRU. 76-94
Ventes et Achats de Toutes Salles de CINÉMAS & SPECTACLES

A vendre en totalité 324 fauteuils bois, long dossier, 50 strapontins tenants, à prendre Paris. Ecrite 39, rue des Mathurins ou téléphoner le matin à EUROPE 37-14.

DIVERS

La Société Tobis Tonbild Syndikat Aktiengesellschaft, titulaire du brevet français de vingt ans, N° 326.816, du 17 septembre 1937, pris pour : Perfectionnements apportés aux dispositifs protecteurs contre la lumière pour appareils photographiques et cinématographiques, désireait traiter avec des industriels français en vue de la cession ou de l'exploitation par voie de licence dudit brevet. Pour renseignements techniques, s'adresser au Cabinet René Plasseraud, 84, rue d'Amsterdam, Paris.

CINÉ-SIÈGES

Fauteuils pour Spectacles

45, Rue du Vivier, AUÉREVILLIERS
FLA. 01-08

Connaissant mécanique de précision, ancien élève Ecole Ville de Paris, je désire m'entendre avec Société ou particulier ou fabricant appareils projection pour créer bureau de vente, atelier de réparation ou fabrication dans ville industrielle du Centre, zone occupée. Pourrais tenir dépôt films, disques, etc... Je dispose immeuble et, le cas échéant, capitaux. Références. Ecrite case n° 610 à la Revue.

Les Etablissements Charles Olliviers nous communiquent que leurs magasins de vente seront fermés du vendredi 25 au jeudi 31 décembre inclus pour cause d'inventaire. Seul le service de permanence fonctionnera pour les abonnés exclusivement.

= Film de Bonne Année animé, 35 m/m. franco contre mandat de 95 francs. Entr'acte, Bonsoir, La Suite dans un instant, La Semaine prochaine sur cet Ecran, Bonne Année, pour 16 m/m. Vente au mètre.

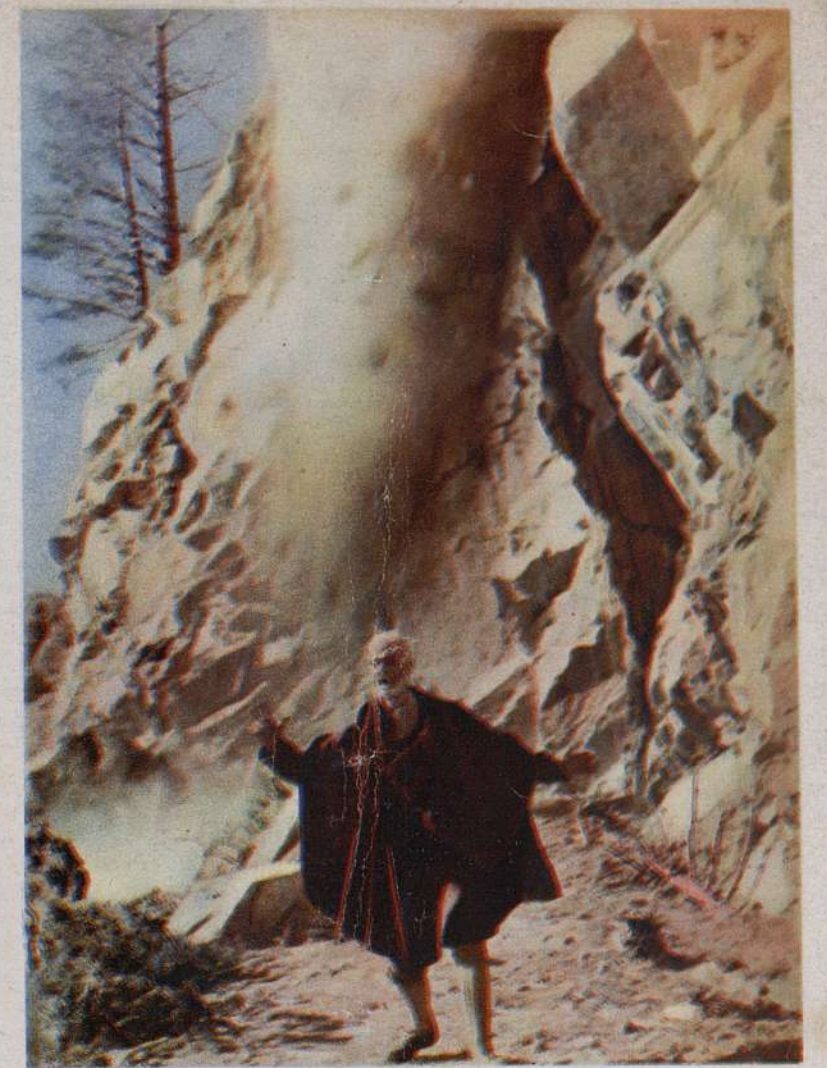
STENGEL, 6 boulevard de Strasbourg, Paris-X^e.

VOL DE MATÉRIEL

Il a été dérobé au « Cinéma Florida » à Saint-Varent (Deux-Sèvres), le matériel suivant :

une lampe photo-électrique (cellule lectrice) avec sa cage de bronze;
plusieurs lampes phoniques;
plusieurs lampes d'ampli;
un tourne-disque marque Garrard English;
un bras de pick-up;
un bidon d'huile de vaseline;
une blouse d'opérateur;
deux tambours de Croix de Malte pour Hahn II;
de l'outillage (clés plates, pince coupante, pince universelle, tournevis, etc...);
une colleuse neuve;
Vingt disques.

Toute personne à qui le matériel en question serait proposé — partiellement ou en totalité — est priée de prévenir le C.O.I.C., Section Exploitant, 92, Champs-Élysées. Tél. : BALZAC 59-00.



L'ALLIANCE CINÉMATOGRAPHIQUE EUROPÉENNE présente

PAYSAN PARJURE

avec
Ed. KÖCK • O.W. FISCHER
Ilse EXL

Réalisation
Léopold HAINISCH

Un puissant drame de la terre
dans le souffle âpre et violent
de la montagne.



POUR VENDRE VOTRE CINÉMA

Établissements **REYNALD** 19, Rue Lafayette

NOUS AVONS ACHETEURS IMMÉDIATS AUX MEILLEURES CONDITIONS

adressez-vous
à une maison

(Opéra)

CONNUE - SÉRIEUSE - LOYALE

TRinité 37-70 - 37-71

PARIS - BANLIEUE - PROVINCE

L'ALLIANCE CINÉMATOGRAPHIQUE EUROPÉENNE présentera
en 1943



MariKa RÖKK

la fée de la Danse
et de l'Écran
la vedette du plus
grand film tourné
à la gloire d'un
Music-Hall moderne

MariKa RÖKK



• UN FILM U F A •

Hélène C. F. Paris

A
CÉ